

Syndicats

magazine

EXTRÊME DROITE

Chasser la bête immonde

FGTB

#3 MAI 2023

Bimestriel | Année 78

E.R. : Thierry Bodson,
rue Haute 42, 1000 Bruxelles

BUREAU DE DÉPÔT :
Charleroi X - P912051

Manifestation

Pour les libertés syndicales,
contre le dumping

Santé & sécurité

Les risques
de l'amiante

Les frères Dardenne

« Il faut continuer
à se battre »

Votre magazine en ligne !

Découvrez régulièrement des reportages, interviews, opinions et toutes les infos qui vous concernent !

➔ www.syndicatsmagazine.be

Vous pouvez également, via ce site, modifier vos préférences d'abonnement.

 @syndicatFGTB

 syndicatFGTB

 ABVV/FGTB


La FGTB en ligne
www.fgtb.be


Syndicats Magazine
en ligne
www.syndicatsmagazine.be



My FGTB
votre dossier en ligne
www.fgtb.be/my-fgtb



Inscrivez-vous
à notre newsletter
www.fgtb.be

**ACTUALITÉS**

Action	4-5
En muselant le contre-pouvoir, on muselle la démocratie.....	6-7
Amiante : le nombre de victimes pourrait encore augmenter	8-9
Construire la résistance syndicale contre l'extrême droite	10-11
Un nouveau souffle dans la lutte contre les idéologies d'extrême-droite	12

DOSSIER

Ensemble contre l'extrême droite	13-19
---	--------------

Question/Réponse	20
------------------------	----

VOTRE CENTRALE

Centrale Générale	21-23
MWB	24-25
UBT	26-27
Horval	28-29
SETCa	30-32

MONDE & RÉGIONS

Agenda des régions	33
Luc et Jean-Pierre Dardenne : « Il faut continuer à se battre ! »	34-35

Combattre l'antisindicalisme qui vient

Ce numéro de votre magazine aborde deux thèmes qui sont au cœur de notre combat. À savoir la lutte contre l'extrême droite et la défense des droits syndicaux.

À l'heure d'écrire ces lignes, nous sortons d'une nouvelle manifestation, organisée le 22 mai dans les rues de Bruxelles. Une fois encore, nous avons défendu le droit de grève mis à mal. Nous avons partagé la colère des Delhaiziens.

Nous avons dénoncé le dumping social honteux dont le secteur du commerce, parmi tant d'autres, est victime aujourd'hui.

Une manifestation qui venait à point nommé. Quelques jours avant celle-ci, nos responsables politiques – toutes couleurs confondues – discutaient au Parlement de la possibilité

d'une loi prévoyant l'interdiction de manifester – pendant plusieurs années – pour quiconque aurait été condamné après des « faits » lors d'un « rassemblement revendicatif ». Les « faits » concernés sont variés, allant de l'homicide aux coups et blessures, en passant par des « dégradations de biens » ou même des dommages « sur des marchandises ». Le « rassemblement collectif » quant à lui, pourrait être de toute taille, de toute forme, statique ou en cortège...

Autrement dit, la loi concernerait tant des individus extrêmement dangereux que des syndicalistes à l'arrêt sur un piquet de grève, devant un feu de palettes... Mais ce ne serait pas « contre nous », nous dit-on. Ce serait contre « les casseurs », précise-t-on. Il faudrait le croire, faire confiance. Jusqu'au jour où ces articles de loi serviront, une nouvelle fois, à condamner l'un des nôtres. Pour nous, c'est une nouvelle attaque au droit de grève, une nouvelle tentative d'intimidation, un nouveau coup de couteau à l'expression d'un contre-pouvoir. Plus simplement, une nouvelle gifle à la démocratie.

Ce qui nous étonne, c'est que la proposition a même fait son chemin dans les partis « progressistes » au sein du gouvernement.

Ce qui nous désole, c'est que des discours traditionnellement très à droite, antisindicaux, opposés aux intérêts du monde du travail, soient tolérés, acceptés, intégrés par des forces politiques démocratiques.

Ce glissement du discours, cette banalisation d'idées dangereuses et opposées à l'exercice de la démocratie, c'est pain bénit pour l'extrême droite. Nous devons le rappeler : ne pas dénoncer les attaques aux droits fondamentaux, aux droits des travailleurs, c'est se rendre complice d'un climat de plus en plus délétère, de plus en plus antisocial.

De tout temps, le monde syndical s'est opposé à l'extrême droite. L'antifascisme fait partie de son ADN. Le syndicat est par conséquent l'ennemi naturel des partis d'extrême droite, qui rêvent de lui porter un coup fatal. Aujourd'hui malheureusement, d'aucuns jouent avec le feu et tentent de réduire la portée de nos actions à peau de chagrin, sacrifiant les droits fondamentaux des travailleurs sur l'autel des profits des actionnaires. S'attaquant au passage au contre-pouvoir essentiel que constituent les syndicats. Enfin, menaçant l'ensemble de l'action collective et militante.

Nous sommes à un tournant dangereux pour la démocratie. Mais nous résisterons. Fièrement, debout. Contre l'antisindicalisme qui vient. ◀

”

Ce glissement du discours, cette banalisation d'idées dangereuses et opposées à l'exercice de la démocratie, c'est pain bénit pour l'extrême droite.



Thierry Bodson
Président



Miranda Ulens
Secrétaire générale

« LE DROIT DE GRÈVE EST UN DROIT FONDAMENTAL. FAIRE DU POGNON N'EN EST PAS UN »

Les syndicats sont descendus dans la rue en front commun à Bruxelles, en ce 22 mai.

La participation a été massive. Quelque 25.000 travailleurs et travailleuses en rouge, vert et bleu ont fait entendre leur voix à Bruxelles ce 22 mai. L'actualité du conflit Delhaize et les nombreuses atteintes au droit de grève qui l'accompagnent ont été le déclencheur de cette mobilisation.

« Les employeurs regardent ce qui se passe actuellement chez Delhaize. Si la démolition des conditions de travail et de salaire s'y concrétise, d'autres suivront la même voie », indique Raf De Weerdt, secrétaire fédéral de la FGTB. « La concertation et l'action sociales sont essentielles pour améliorer les conditions de travail dans tous les secteurs. Nous voyons de plus en plus de formes de dumping social émerger dans différentes branches de l'économie. Comme c'est notamment prévu chez Delhaize, avec le transfert des travailleurs et travailleuses vers des commissions paritaires où les conditions sont moins favorables. »

UNE MANIFESTATION HISTORIQUE

Thierry Bodson, président de la FGTB, parle d'une manifestation historique. « N'y allons pas par quatre chemins. Le droit de grève, un droit fondamental, est en danger aujourd'hui dans ce pays. »

Le président de la FGTB s'en prend vivement au projet de loi proposé par le ministre Van Quickenborne. « Tout le gouvernement, y compris les rouges, les verts et les bleus, vient avec un projet de loi qui va encore alourdir l'arsenal juridique et l'arsenal de répression face aux grévistes et aux piquets de grève. On nous dit que ce projet de loi viserait soi-disant les casseurs, mais dans la pratique, il constitue une attaque directe contre nos droits syndicaux et le droit de manifester. En démocratie, le pouvoir doit respecter le contre-pouvoir. Car sans contre-pouvoir, il n'y a pas de démocratie. Aujourd'hui il s'agit d'une manifestation pour la démocratie! »

Les attaques contre les droits syndicaux ne se limitent pas à la Belgique. Plusieurs camarades français de la CGT ont tenu à être présents à Bruxelles le 22 mai car il font face au même genre de répression et d'interdiction des piquets, après 9 semaines de grève dans les magasins Verbaudet.





**SYNDICALISTES,
PAS TERRORISTES!**



THIERRY BODSON

« En muselant le contre-pouvoir, on muselle la démocratie »

Contexte. Un projet de loi introduisant dans le code pénal une nouvelle peine d'interdiction de manifester sur la voie publique a été récemment présenté au Parlement. De quoi parle-t-on ? En cas de condamnation pour des faits commis à l'occasion d'un « rassemblement revendicatif », les cours et tribunaux peuvent prononcer une nouvelle interdiction de participer à de tels rassemblements à l'avenir. La peine d'interdiction peut aller jusqu'à une durée de trois ans, et six ans en cas de récidive. C'est une nouvelle attaque contre les droits syndicaux.

QUELS FAITS, QUELS RASSEMBLEMENTS?

La notion de « rassemblement revendicatif » est définie dans le projet de loi de manière extrêmement large. On parle de tout rassemblement organisé sur la voie publique, statique ou en cortège, dans le but d'exprimer une ou plusieurs convictions collectives.

Quant aux faits en question ? Le projet de loi évoque certes nombre d'actes particulièrement graves, à savoir : les menaces d'attentat contre les personnes ou les propriétés, le meurtre, l'homicide ou les lésions corporelles volontaires... Mais aussi, plus largement, le vandalisme, l'incendie, le graffiti, la dégradation de biens ou de marchandises... Il faut rappeler que pour l'ensemble de ces faits, des peines existent déjà et la Justice dispose de tous les outils nécessaires pour condamner les coupables, le cas échéant. Cette nouvelle mesure répressive vient ici en complément de la peine principale.

La FGTB estime « que ces nouvelles dispositions doivent être supprimées, et que la restriction du droit de manifester n'est pas conforme aux droits fondamentaux ». Une position soutenue par le Conseil supérieur de la Justice et l'Institut fédéral des droits humains ont d'ailleurs exprimé des avis négatifs sur le projet de loi.

INACCEPTABLE SOUTIEN

Thierry Bodson ne mâche pas ses mots quand il évoque le projet de loi « Van Quickenborne ». Qui tombe dans un climat antisyndical particulièrement tendu et où l'hostilité à l'égard

des mouvements sociaux devient de plus en plus perceptible. Pour le président de la FGTB, le soutien au projet de loi affiché par les progressistes au gouvernement est incompréhensible et le sera également pour le monde du travail. « Le premier élément qui me vient à l'esprit aujourd'hui, c'est le contexte dans lequel ce projet de loi sort. Les droits syndicaux sont en danger. On le voit avec Delhaize, les requêtes unilatérales, les huissiers et j'en passe. Le jugement qui empêche préventivement les piquets... Le tout, à la veille d'une manifestation, le 22 mai, organisée précisément pour défendre les droits syndicaux. Et dans ce contexte-là, on soutient, on défend – et je parle ici tant des socialistes que des écologistes – un projet de loi comme celui-là ? Il ne faudra pas que ces partis s'étonnent demain que les travailleurs considèrent que ce ne sont plus eux qui les défendent. »

DES AVIS DÉFAVORABLES

Le projet de loi ne récolte pas que l'opposition des syndicats. D'autres organismes, et pas des moindres, se sont exprimés sur la question. L'Institut fédéral pour les droits humains rappelle d'ailleurs que « le droit de manifester est une pierre angulaire d'une société démocratique ». « L'Institut fédéral pour les droits humains et le conseil supérieur de la Justice rendent des avis défavorables. Ce n'est pas rien. Ce projet de loi vient s'ajouter aux décisions prises par Annelies Verlinden concernant l'interdiction préventive de manifester, sur simple décision administrative. Ça fait beaucoup. C'est très clairement le droit à la liberté d'opinion qui est bafoué », poursuit Thierry Bodson.

GRÉVISTES,
PAS
CRIMINELS !

FGTB
Centrale Générale
Ensemble, on est plus forts





ET LE FEU DE PALETTES?

Il serait beaucoup trop simple de dire que la FGTB défend les « casseurs » ou les actes de violence. Thierry Bodson s'en défend bien évidemment. Pour lui, c'est la définition beaucoup trop large comprise dans le projet de loi qui pose problème. « On va dire que j'exagère, mais prenons un exemple. Dans le projet de loi, il y a la notion de 'feu'. 'Mettre le feu'. Qu'est-ce que ça veut dire ? Sur les piquets de grève, à l'entrée des entreprises ou des zonings, il arrive que des feux de palettes soient allumés. Est-ce que ça compte ? Est-ce qu'un juge qui n'aime pas les syndicalistes pourra utiliser ce texte de loi pour justifier une interdiction de manifester ? Où est la limite ? Souvenons-nous de la notion d'entrave méchante à la circulation'. On nous disait que cela ne s'appliquerait pas aux syndicalistes. Quelques années après, plusieurs camarades et moi-même avons été condamnés sur cette base. On parle aussi de dégradations ou destructions 'de marchandise'. Qu'est-ce que c'est ? Une fois encore, on place l'intérêt des entreprises avant celui des travailleurs. »

UN CLIMAT DÉLÉTÈRE

Par ailleurs, un tel projet de loi implique nécessairement des violations de la vie privée des militants. Car dans les faits, qu'en est-il ? Chaque militant serait-il désormais contrôlé sur le terrain, afin de vérifier qu'il n'est pas interdit de participation à la manifestation ? Pour Thierry Bodson toujours, ces nouvelles propositions ne font qu'assombrir le climat hostile à l'égard des actions collectives et de celles et ceux qui y participent. « On en est déjà aujourd'hui à des situations où, quand des manifestants se promènent à deux ou trois, quelques heures après une manifestation, la police leur demande d'enlever leur veste rouge. C'est avéré, ça existe, nous avons des témoignages. Des attitudes comme celles-là créent un sentiment anti-manifestation, anti mouvements sociaux. On a une classe politique, aujourd'hui, qui ne comprend pas que la démocratie c'est pouvoir et contre-pouvoir. C'est simple, en muselant le contre-pouvoir, on muselle la démocratie. » ◀



”
On place l'intérêt
des entreprises
avant celui des
travailleurs.

Thierry Bodson

AMIANTE

Le nombre de victimes pourrait encore augmenter

En Europe, le chiffre de 90.000 victimes annuelles de cancers liés à l'amiante pourrait encore gonfler en raison de chantiers à venir et d'une trop faible volonté politique de prendre le sujet à bras le corps.

”

L'amiante est toujours présent dans les bâtiments des années 60 et 70 qui vieillissent, s'effondrent. Les fibres d'amiante sont inhalées. Il faut en être conscient.

Eric Jonckeeere, militant actif et président de l'ABEVA

Il est urgent de mieux protéger, réduire les taux d'exposition, prévenir. L'appel vient de la CES, la Confédération européenne des syndicats, dont fait partie la FGTB. Le 28 avril, journée internationale d'hommage aux travailleurs décédés ou blessés, le syndicat européen faisait le focus sur les – beaucoup trop – nombreuses victimes de cancers professionnels liés à l'exposition à l'amiante.

Ces victimes et leurs familles appellent aujourd'hui les dirigeants européens « à offrir aux travailleurs le niveau de protection le plus élevé possible contre l'amiante. »

L'AMIANTE CAUSE DE CANCERS DU POU MON, DE LA PLÈVRE...

Les chiffres sont élevés. Chaque année, dans l'Union européenne, environ 90.000 personnes perdent la vie à cause d'un cancer lié à l'amiante. Ce qui en fait la principale cause de décès sur le lieu de travail. L'amiante provoque la majeure partie des cancers professionnels du poumon, et du mésothéliome, cancer qui touche notamment la plèvre.

Contrairement aux idées reçues, l'amiante est très loin d'avoir disparu des lieux de travail : entre 4 et 7 millions de travailleurs y sont toujours exposés en Europe. Et l'on serait loin d'en sortir. Paradoxalement, les travaux de rénovation des anciens bâtiments viendraient aggraver la situation, sans une prévention adéquate. « Ce nombre devrait augmenter de 4 % au cours de la prochaine décennie », indique la CES, « en raison de rénovations de bâtiments dans le cadre du Green Deal de l'UE. »

INTERDIT, MAIS...

« L'utilisation de l'amiante est interdite dans l'UE depuis 2005, et plusieurs États membres avaient adopté des interdictions de l'amiante bien avant cela. Le risque de cancer lié à l'amiante reste pourtant réel. Même si le matériau n'est pas activement utilisé et commercialisé, l'amiante intégré – par exemple dans les tuyaux, l'isolation, les poêles, les appareils de chauffage, les toitures – peut mettre en danger les personnes qui effectuent des travaux dans ces bâtiments. Ou encore les travailleurs du secteur des déchets et de l'assainissement. Les grands travaux de rénovation peuvent – en l'absence de mesures préventives adéquates – augmenter involontairement l'exposition en libérant de l'amiante incorporé dans les matériaux de construction. » (source : Agence européenne de l'environnement, 2022)

UNE « CHARGE DISPROPORTIONNÉE POUR LES ENTREPRISES » ?

Les syndicats demandent que la limite d'exposition professionnelle à l'amiante soit la plus sûre possible : 1.000 fibres/m³, comme le recommande la Commission internationale de la Santé au Travail et comme le soutient l'Union européenne. Malheureusement, l'intérêt des entreprises passe une fois encore avant celui des travailleurs. Une telle limitation réduirait pourtant considérablement le nombre de décès par cancer liés à l'amiante dans les prochaines années. « Cependant, la Commission européenne et le Conseil européens soutiennent toujours que ce serait une 'charge disproportionnée pour les entreprises' et veulent une limite dix fois plus élevée. Cette limite est identique ou supérieure à la limite d'exposition à l'amiante actuellement





TÉMOIGNAGE

Eric Jonckheere, président de l'Association belge des victimes de l'amiante (Abeva) et victime, témoigne.

en vigueur au Danemark, en France, en Allemagne et aux Pays-Bas, ce qui signifie que la limite qu'ils préconisent n'apporterait aucun avantage à un tiers de la population de l'UE. »

APPEL AUX DIRIGEANTS

C'est donc un appel à tous les dirigeants et décideurs politiques qui est lancé aujourd'hui: il est temps de prendre des mesures drastiques pour mettre fin à ce scandale interminable de l'amiante. « La rénovation indispensable des bâtiments dans le cadre du Green Deal va entraîner une augmentation de l'exposition des travailleurs à l'amiante », indique Claes-Mikael Stahl, Secrétaire général adjoint de la CES. « Les dirigeants de l'UE ont donc la responsabilité morale de leur fournir les conditions de travail les plus sûres possibles. En cette Journée internationale de la mémoire des travailleurs, il est temps que les politiciens tirent les leçons du passé et mettent enfin la sécurité des gens au-dessus des profits, quel qu'en soit le prix. »

« J'ai commencé par militer contre l'amiante. Ce n'est que plus tard que j'ai découvert que j'en étais aussi une victime. Mon père est mort d'un mésothéliome puis ma mère est tombée malade à son tour. Elle nous a fait passer, à mes frères et à moi, des tests pour savoir si nous avions été en contact avec de l'amiante. Nous étions tous atteints. Mes parents et mes frères ont fini par en mourir. Avant son décès, ma mère a intenté une action en justice contre Eternit. Sa volonté était de sensibiliser les gens. L'industrie a menti sur les dangers de l'amiante et s'est déplacée de l'Europe vers les pays moins développés. Je veux pointer du doigt cette industrie parce qu'elle n'agit que pour le profit. La santé de son compte en banque est plus importante que celle des travailleurs.

L'amiante est toujours présent dans bâtiments des années 60 et 70 qui vieillissent, tombent en ruine. Les fibres sont inhalées. Il faut en être conscient. À l'ABEVA, nous aidons les familles dans leurs démarches administratives et judiciaires. Nous apportons notre soutien.

Quant à moi, je savais que j'avais de l'amiante dans les poumons, mais on passe à autre chose, jusqu'au moment où l'on apprend que l'on est le prochain. Tout ce que vous aviez prévu tombe à l'eau, c'est comme un tsunami qui vous enlève tout : votre santé, votre travail, vos projets. Et dans mon manque de chance, j'ai été privilégié, car je savais déjà que je l'avais en moi, nous n'avons pas perdu de temps avec des tests. Je faisais partie des 5 % opérables, les médecins ont tout enlevé. Alors, deux ans plus tard, me voilà. » ◀

Construire la résistance syndicale contre l'extrême droite

En tentant de surfer sur les vagues réactionnaires et néo-fascistes qui déferlent un peu partout dans le monde, des activistes d'extrême droite essaient actuellement de (re)constituer une force politique crédible et unifiée en Wallonie.

Ces tentatives doivent être prises très au sérieux dans un contexte marqué par une précarité croissante et une banalisation des idées d'extrême-droite et ce d'autant plus que la dernière initiative en date bénéficiaire du soutien affiché du Vlaams Belang et du Rassemblement national. Si les différentes mouvances de l'extrême droite wallonne arrivaient à s'unifier, à se rendre crédible et visible, et à s'organiser, elles feraient ainsi sauter un des obstacles qui restreignent actuellement sa progression en Wallonie.

UNE EXTRÊME DROITE WALLONNE MORIBONDE ?

Depuis la disparition du FN belge, la Wallonie est relativement épargnée par la montée de l'extrême droite observée ailleurs en Europe, même s'il persiste quelques groupuscules en recherche d'un second souffle électoral.

Comme l'affirment Bruno Verlaeckaert et Vincent Scheltiens dans leur livre « Extrême droite : L'histoire ne se répète pas... de la même manière »¹, la faiblesse de l'extrême droite wallonne tient à 3 principaux facteurs :

- Les propres faiblesses de ce courant : divisions internes, manque de moyens, absence de figure charismatique, profil inquiétant, pâles copies de partis étrangers...
- L'existence - et le respect - d'un cordon sanitaire politique et médiatique.
- Mais aussi et surtout la vigilance, la réactivité et la capacité de riposte des antifascistes et des organisations syndicales : il s'agit de perturber chaque événement d'extrême droite, contribuant ainsi à ostraciser et stigmatiser cette mouvance.

« LE VENTRE EST ENCORE FÉCOND D'OUÀ A SURGI LA BÊTE IMMONDE »²

Ce tableau plutôt positif ne doit pas faire oublier la possibilité réelle d'une montée de l'extrême droite en Wallonie, par la conjugaison de plusieurs facteurs :

- Les tentatives de recomposition de l'extrême droite francophone (jusqu'ici sans succès).
- L'influence de l'extrême droite française (Rassemblement National, Génération identitaire, Civitas...) sur le champ politique francophone.
- Le développement des courants confusionnistes et conspirationnistes, particulièrement actifs lors de la crise sanitaire (anti-vaccins, corona-sceptiques, libertariens...).
- Les scores cumulés des différentes formations d'extrême droite lors des derniers scrutins, qui peuvent atteindre des niveaux inquiétants, variant entre 5 et 10%³.
- La normalisation et le poids électoral de l'extrême droite flamande (Vlaams Belang, Schild & Vrienden...), qui pourrait servir de modèle de référence à l'extrême droite francophone.
- Une tendance générale au renforcement autoritaire du capitalisme dans sa phase néolibérale (criminalisation des classes populaires, violences policières, répressions antisyndicales, développement des moyens de contrôle et surveillance des mouvements politiques et citoyens...).

Tous ces éléments constituent autant de facteurs qui pourraient - dans un contexte de crise - faire le lit d'un renouveau de l'extrême droite en Wallonie.

VIGILANCE SYNDICALE ET ANTIFASCISTE

Il appartient donc aux organisations syndicales de maintenir et développer les deux autres verrous qui ont empêché et empêchent encore le développement du néo-fascisme en Wallonie : le cordon sanitaire médiatique et politique et la résistance antifasciste.

Sur ce second aspect de la lutte, la FGTB wallonne a chaque fois été au rendez-vous. Que ce soit à Verviers en 2019, Gilly en 2020, Liège en 2021 et plus récemment à Cuesmes, les militantes et militants ont réussi à contrecarrer les plans des néo-fascistes, à perturber, voire empêcher leurs rassemblements. Cette stratégie antifasciste réactive et radicale — la seule qui soit réellement efficace — doit être amplifiée et coordonnée au niveau syndical, dans un contexte où l'extrême droite va inévitablement multiplier ses tentatives de développement.

Parallèlement, il faut aussi porter la lutte sur le terrain des idées en déconstruisant et combattant les mensonges et stéréotypes de genre, d'origine et de classe véhiculés par l'extrême droite et la droite extrême. Face à la banalisation des thèses les plus réactionnaires qui soient, la tolérance zéro s'impose !

La lutte contre l'extrême droite ne peut évidemment se concevoir que dans le cadre plus large du combat pour une meilleure redistribution des richesses et une société plus égalitaire. Car c'est en attaquant leurs origines que l'on peut espérer faire disparaître l'extrême droite et ses idées. Mais ce combat plus large ne doit cependant pas faire l'impasse sur la nécessité de développer une stratégie syndicale antifasciste spécifique comme il en existe par exemple ailleurs en Europe⁴.

1 Éditions du Cerisier – Place Publique, juin 2021, 168 p.

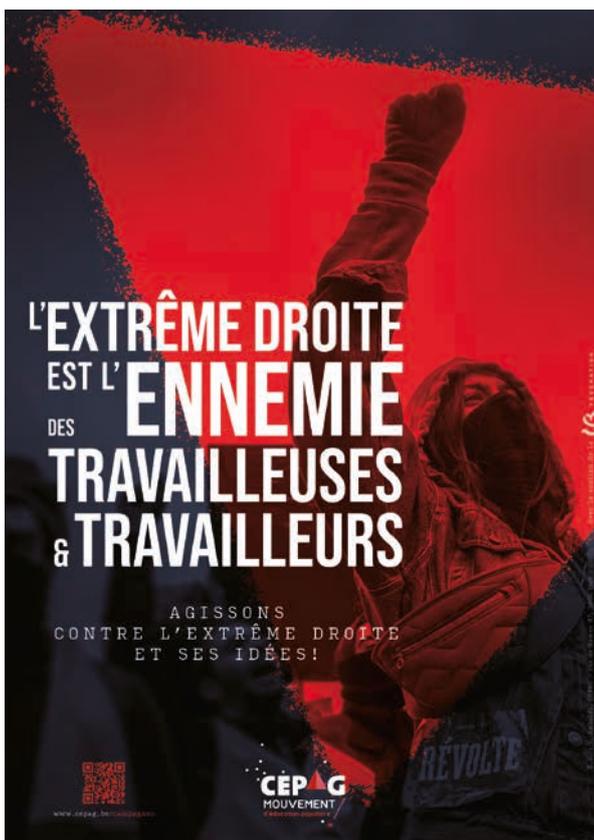
2 Selon l'expression attribuée à l'écrivain et dramaturge communiste, Bertold Brecht.

3 Score cumulé des listes d'extrême droite en Wallonie lors des derniers scrutins.

	1995	1999	2004	2009	2014	2019
Parlement wallon	6,2 %	4,8 %	8,66 %	4,67 %	8,59 %	6,18 %
Parlement européen	*	*	*	5,57 %	11,32 %	5,13 %

* Comparaison impossible en l'absence de ventilation régionale des résultats avant 2009.

4 Par exemple le réseau français « Vigilance et initiatives syndicales antifascistes » (VISA), qui existe depuis 1996.



L'EXTRÊME DROITE EST L'ENNEMIE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

En novembre 2022, le Centre d'Éducation Populaire André Genot (CEPAG) lançait sa campagne antifasciste intitulée « L'extrême droite est l'ennemie des travailleuses et des travailleurs ».

Cette campagne a vocation à organiser des activités et débats, à proposer des outils audiovisuels et des écrits, et à soutenir les mobilisations antifascistes.

La menace fasciste n'a pas disparu — elle relève même la tête — presque partout en Europe et dans le monde. Pour le CEPAG, en tant que mouvement d'éducation populaire, il est toujours indispensable d'agir et de se mobiliser contre l'extrême droite mais aussi contre tous ceux et celles qui favorisent son émergence en diffusant ses idées.

« Faussement anticapitaliste, l'extrême droite défend en réalité un modèle économique inégalitaire. Elle prône un 'capitalisme national', prétendument plus vertueux et authentique que sa version 'mondialisée' mais qui exploite, en réalité, tout autant la classe travailleuse. L'extrême droite n'est pas l'alliée mais bien l'ennemie des travailleuses et des travailleurs ! », rappelle Vanessa Amboldi, directrice du CEPAG.

L'histoire nous prouve que c'est en coupant l'herbe sous le pied de l'extrême droite qu'on empêche son développement ! ◀

DU « GROUPE RÉAGIS » AU « GROUPE SYNDICAL ANTIFASCISTE »

Un nouveau souffle dans la lutte contre les idéologies d'extrême-droite

Rencontre avec Spéro Houmey et Valérie Demeulemeester qui ont récemment pris les rênes du groupe militant.

Durant des années, le groupe Réagis a été un groupe militant actif à Bruxelles. Celui-ci a récemment été rebaptisé. Pourquoi ?

Valérie Demeulemeester : Tout d'abord, il s'agit d'un changement dans la continuité. Beaucoup de nos membres étaient déjà présents dans l'ancien groupe. Suite à une réflexion de fond menée l'an dernier, il est ressorti le besoin de faire reposer nos actions à venir sur le développement de nouveaux outils pédagogiques. Dans le dessein de ne pas nous arroger la paternité du travail antérieur, nous avons souhaité marquer ce nouveau cap par un changement de nom.

Spéro Houmey : Le changement de dénomination répond à une volonté de créer une nouvelle dynamique et de relancer nos activités dans un cadre réévalué. L'enjeu est de mobiliser de nouveaux militants souhaitant s'investir dans la lutte antifasciste. Nous voulons aussi ouvrir le groupe et associer un plus grand nombre de militants à nos travaux.

Dans son ancienne mouture, le groupe a produit un travail considérable axé sur la mémoire de l'horreur vers laquelle a toujours conduit le fascisme. Existe-t-il une volonté aujourd'hui de plus ancrer les travaux du groupe dans une approche combative face au retour des idées fascistes ?

Spéro : Nous souhaitons perpétuer l'aspect mémoriel car il faut toujours se souvenir de l'histoire récente et de ses errements. Mais nos réflexions sont guidées par la nécessité de nous implanter beaucoup plus dans les entreprises et d'y transposer la philosophie du groupe. Nous souhaitons travailler au plus près de nos militants. Il y a donc à la fois continuité et besoin latent de faire preuve d'imagination ainsi que d'innovation afin de lutter efficacement contre certains discours qui se répandent dans la société.

Valérie : Je n'ai rien à ajouter, c'est là l'essence de notre engagement.



”

Nos réflexions sont guidées par la nécessité de nous implanter beaucoup plus dans les entreprises.

Spéro Houmey

Qu'est ce qui explique la nécessité d'en encore devoir mobiliser de nos jours dans la lutte antifasciste ?

Valérie : Le combat existe malheureusement toujours dans nos sociétés. L'extrême droite et le populisme font recette, ce n'est un secret pour personne. Mais l'extrême droite prend de plus en plus des postures détournées, elle est moins ostentatoire et avance de façon masquée. Ce qui appelle à des réponses adaptées.

Spéro : Absolument ! Et l'ambition affichée par le groupe consiste à fournir une grille de lecture et des outils de déconstruction des discours d'extrême droite.

Certes, mais comment déconstruire ces discours ?

Valérie : C'est un vaste chantier. Nous allons lancer une série de campagnes en direction des entreprises et des services publics. Il y aura des débats et des séminaires de travail sur le fascisme. Notre programme de formation, qui sera clôturé par un forum. Nous allons aussi créer une boîte à outils pour répondre à la nécessité de déconstruire les argumentaires d'extrême droite.

Spéro : L'objet de toutes ces démarches vise à donner à chacun – délégué, militant ou simple citoyen – des argumentaires permettant de déconstruire les discours très manipulateurs que diffusent aujourd'hui les idéologues d'extrême droite.

Comment inviter les militants à vous rejoindre ?

Valérie : La richesse de notre groupe réside dans sa double identité. Celle qui révèle – comme l'historien Johann Chapoutot peut le faire – ce qui se passe autour des discours cachés de l'extrême droite comme un Johann Chapoutot peut le faire et celle qui garde vivante la mémoire des horreurs émanant des expressions fascistes.

Spéro : C'est de la coexistence de ces deux dimensions que résulte la force de notre groupe. ◀

Dis, c'est quoi, l'antifascisme ?

L'édition de mai-juin de votre magazine porte sur l'antifascisme, la lutte contre l'extrême droite.

Une lutte qui peut prendre différentes formes, qui dispose de nombreux modes d'action. Et qui ne se limite en rien à la caricature des types en noir, cagoulés, violents.

Car en fait, c'est quoi, l'antifascisme ? Julien Dohet, dans son récent ouvrage, répond à cette question. Il le fait d'une manière limpide, pédagogique et accessible à tout public. Sous la forme d'une interview – avec Chloé Delabbé, jeune diplômée en sciences du travail et aujourd'hui permanente Jeunes FGTB Verviers – l'historien, auteur et syndicaliste spécialiste de la lutte contre l'extrême droite retrace l'histoire de l'antifascisme, de ses origines à nos jours, et détaille les multiples facettes de son action. Le tout est préfacé par Jean Faniel, directeur du CRISP.

L'ouvrage s'intéresse à toutes les étapes de la construction de l'antifascisme.

De sa naissance, il y a un peu plus d'un siècle, en 1921. Le mouvement naît en Italie en réaction au fascisme de Mussolini. À son évolution en résistance antinazie pendant la seconde guerre mondiale. La victoire de cette Résistance mènera à une conception erronée : celle que le fascisme a disparu en 1945. « Les anciens Résistants maintiennent cependant la vigilance ainsi que la mémoire. Ce sont eux qui vont incarner l'antifascisme dans les premières années (après la guerre, NDLR). », écrit Julien Dohet.

Le livre évoque ensuite les formes plus récentes de la résistance face à l'extrême droite. Ses influences dans les cultures populaires : de la culture punk anglaise à l'opposition – notamment musicale – au FN en France, en passant par l'antifascisme dans les stades de foot. Il en détaille les symboles, du triangle rouge au double drapeau. Ainsi que les modes d'action, des plus visibles aux plus discrètes.

Mouvement hétérogène, international, constitué des différentes facettes de la gauche (voire plus), l'antifascisme repose sur un volet éducatif omniprésent, ainsi que sur une autodéfense active, nécessaire face à une extrême droite toujours plus violente. Mais, surtout, il porte un véritable projet de société. Car la lutte contre l'extrême droite vient avec une vision plus large. « C'est pourquoi, au sein de ce livre, nous avons tenté d'expliquer les aspects concrets de la lutte pour les plus faibles contre l'instauration de la barbarie, via la poursuite d'un modèle de société plus juste, horizontal, et solidaire. »

➔ Retrouvez en pages 30 et 31 l'interview de Julien Dohet.

Julien Dohet est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le thème de la lutte contre l'extrême droite. Il participe également à des débats et ateliers autour de cette thématique, pour tous les publics. Pour le contacter : jdohet@setca-fgtb.be



Dis c'est quoi l'antifascisme ?
Julien Dohet
Renaissance du Livre, 2022

➔ Disponible en
librairies ou sur
le site de l'éditeur



Lire tous
nos articles
sur le sujet



8 MAI

Devoir de mémoire et de vigilance

Le temps était particulièrement maussade en ce dimanche 7 mai, mais la pluie n'a pas dilué la motivation. Des centaines de parapluies se sont ouverts devant le podium de la Coalition 8 mai. Un podium chargé d'émotion, installé aux abords du très symbolique Fort de Breendonk. Où tant de prisonniers juifs, résistants, opposants politiques, cibles et victimes de l'horreur nazie, ont souffert ou péri pendant la Deuxième Guerre mondiale. Commémoration.



RECONNAÎTRE LES SIGNES

La Coalition 8 mai se réunissait pour la deuxième année consécutive au Fort de Breendonk, dans la province d'Anvers. Afin de réclamer que le 8 mai, jour de la victoire contre le nazisme, redevienne un jour férié, un jour de mémoire, et enfin un jour consacré à la lutte contre l'extrême droite. Lancée par Ellen De Soete, militante et fille de résistante, la Coalition 8 mai réunit des acteurs du monde syndical, culturel, associatif, universitaire. Né en Flandre, le mouvement grandit peu à peu et se diffuse aujourd'hui dans tout le pays. Le 8 mai, des événements seront organisés dans chaque province. Une victoire. « Associer l'extrême droite au 8 mai n'est pas anodin. Ma mère résistante, m'a plusieurs fois mise en garde à la fin de sa vie contre les signes qu'elle reconnaissait, depuis les années 30. » Car si le devoir de mémoire est essentiel, il doit être associé à un devoir de vigilance quotidien.

L'ÉVADÉ DU 20^E CONVOI

Pour en parler, Simon Gronowski. L'homme de 91 ans monte sur scène entourés de jeunes gens. Son histoire, il la raconte sans fard. « Les nazis ont tué ma sœur et ma mère en 1943, dans une chambre à gaz d'Auschwitz. Mon père est mort en 1945, de désespoir. J'avais

11 ans quand j'ai été fait prisonnier avec ma mère. » Simon passera une nuit dans les caves de la Gestapo à Bruxelles, et quelques semaines à la caserne Dossin. Puis sera envoyé, comme tant d'autres, vers la mort dans un wagon à bestiau. Il se trouve dans le 20^e convoi qui quittera la Belgique à destination d'Auschwitz. Mais les circonstances permettent son évasion. Profitant d'un ralentissement, le petit Simon sautera du train, encouragé par sa mère. Celle-ci, malheureusement, n'aura pas le temps de le suivre. Sa sœur non plus. Simon parvient à s'enfuir seul et ne sera jamais repris.

Pendant 60 ans, il va se taire. Il étudie, grandit, décroche son doctorat en droit. Il devient musicien de jazz en autodidacte. Mais aujourd'hui, Simon Gronowski est surtout « la voix de ma mère, de mon père, de ma soeur ». Il met en garde la jeunesse, au fil de ses interventions, contre les dangers de l'extrême droite actuelle, tous partis confondus, et « contre les leaders de ces partis, où l'on retrouve des néonazis et des gens très dangereux ».

LA CONCERTATION SOCIALE, FRUIT DE LA RÉSISTANCE

La Coalition 8 mai compte en son sein nombre de syndicalistes. Unis, combatifs. Car le mouvement syndical est intrinsèquement et

Sur scène également, plusieurs artistes, dont le rappeur et slameur Fatih De Vos-Şahan. Dans un texte fort, il appelle également à la résistance et à l'unité. « Même les plantes comprennent qu'elles poussent mieux lorsqu'elles sont interconnectées. » ▼





historiquement l'ennemi de l'extrême droite. « Les organisations syndicales sont particulièrement visées dès que l'extrême droite arrive au pouvoir », indique Thierry Bodson, Président de la FGTB, dans sa prise de parole. « On l'a vu il y a encore quelques mois, avec le saccage du bâtiment de la CGIL en Italie. En Belgique, on constate également la remise en cause du rôle des syndicats, de sa légitimité à représenter le monde du travail, de la concertation sociale. Il faut rappeler que le Pacte social, la concertation sociale en Belgique viennent de la Résistance. Fondamentalement, dans une saine démocratie, il faut un pouvoir et un contre-pouvoir. Ils doivent être respectés l'un et l'autre pour que cette démocratie vive. Et aujourd'hui, il est gravissime de constater le nombre d'attaques au droit de grèves, les condamnations de syndicalistes... La démocratie est en danger. »

AUGMENTER LES INÉGALITÉS = FAIRE LE LIT DE L'EXTRÊME DROITE

Thierry Bodson poursuit. « Alors certainement, ces attaques ne sont pas de la même ampleur que ce qui s'est passé ici il y a 80 ans. Mais nous allons dans une mauvaise direction. Nous faisons face, dans ce pays, à la restriction de certaines de nos libertés fondamentales. Il faudra qu'il y ait une forte réaction de toute la société civile. Parce que cette restriction concerne, au-delà

des syndicats, l'ensemble des mouvements sociaux et citoyens. Et si l'on affaiblit ces mouvements, les inégalités risquent d'augmenter. L'injustice aussi. Et avec elle le sentiment qu'on se bat souvent pour ne rien obtenir. C'est ce qui nous met face à un double danger: une montée importante des mouvements et des partis d'extrême-droite, mais aussi la diffusion de propos populistes au sein d'une partie de la droite traditionnelle. Je ne mets pas tout le monde dans le même panier, mais il faut reconnaître que dans certains partis traditionnellement placés à droite, le bouc émissaire, qu'il s'appelle 'chômeur', 'sans-papiers' ou 'malade' est de plus en plus souvent pointé du doigt. »

Les organisations syndicales continueront, même dans un environnement hostile, à être des acteurs de ce devoir de vigilance.

Pour suivre les événements de 8 mai et soutenir la revendication de faire de cette date un jour férié officiel, rejoignez la  Coalition 8 mai.



En Europe, l'extrême droite se féminise

En avril 2022, Marine Le Pen, candidate du parti d'extrême droite français Rassemblement National (RN), frôle la présidence de notre grand pays voisin. Quelques mois plus tard, pile 100 ans après la victoire de Mussolini, Giorgia Meloni, cheffe du parti d'extrême droite Fratelli d'Italia, prête serment en tant que première ministre italienne. C'est un fait : l'extrême droite en Europe se féminise. Mais comment ? Et pourquoi ces femmes occupent aujourd'hui des postes clés au sein de ces partis pourtant misogynes ? Le CVFE (Collectif contre les violences familiales et l'exclusion) a publié à ce sujet une analyse intéressante signée Juliette Léonard, également militante Jeunes FGTB.

Depuis les années 2010, l'extrême droite change de visage et s'affiche plus « douce », plus discrète. Une oreille moins avertie n'entendra plus aussi clairement le bruit des bottes. L'image s'éloigne des skinheads néonazi qui scandent des slogans de haine. Aujourd'hui, au premier rang, des profils plus intellectuels, en costume cravate. Ou bien des femmes. Des mères de familles, des « businesswomen », blanches, chics, confiantes.

LA PLACE DES FEMMES

Selon le CVFE, la famille traditionnelle, celle que l'on retrouve dans la devise « travail, famille, patrie », est une composante essentielle de l'extrême droite. Elle serait la base de toute société. Un modèle à suivre. Au sein de celle-ci, les femmes et les hommes occupent des rôles différenciés. La femme s'occupe du foyer, des enfants. On attend d'elle notamment de transmettre l'héritage culturel. L'homme représente la virilité. Cette organisation sociale se fait « au nom de la nature ». Ce qui explique pourquoi certaines catégories de femmes – comme les femmes trans et lesbiennes, ou issues de l'immigration – ou certaines idées égalitaires, comme le féminisme, sont rejetées par ces mouvements.

Cette vision se traduit par des actions ou opinions politiques conservatrices. À titre d'exemple, l'extrême droite pointe du doigt le taux de natalité faible en Europe. Ce dernier serait le résultat des politiques liées au droit à l'avortement. Lorsqu'elle est au pouvoir, l'extrême droite défend des politiques natalistes, qui prônent l'augmentation de la natalité et le retour des femmes au foyer. En Hongrie, Viktor Orbán met en place des aides à la naissance. Chez nous, en 2019, le Vlaams Belang vote contre la décriminalisation de l'avortement et propose plus tard de le re-criminaliser.



L'EXTRÊME DROITE, DÉFENSEUSE DES DROITS DES FEMMES ?

Malgré la nature misogyne des partis d'extrême droite, certains se présentent comme défenseurs des droits des femmes. Comment ? En appuyant la théorie que les violences faites aux femmes seraient perpétrées par des hommes issus de l'immigration. Et ceci n'est pas nouveau. Nous le constatons déjà dans les années 80' avec le FN (Front national), en France. Afin de les dénoncer, ils se concentrent sur les violences commises dans l'espace public, comme le harcèlement de rue.

Les femmes musulmanes sont, elles aussi, pointées de doigt. Elles sont soumises au patriarcat, contrairement aux femmes blanches qui sont « libres ». Cet argument permet à certaines mouvances d'extrême droite d'aller encore plus loin et se revendiquer carrément féministes.

DES FEMMES AUX POSTES À RESPONSABILITÉS

Plusieurs femmes occupent désormais des postes clés dans des partis d'extrême droite européens. Nous pouvons citer ici Giorgia Meloni, Marine Le Pen et Alice Weidel, cheffe du parti et groupe politique d'extrême droite AFD, en Allemagne. Malgré ces figures féminines, les hommes dans leurs partis restent largement majoritaires. Les femmes ne représentent respectivement que 14 % des parlementaires de l'extrême droite allemande, 30 % de l'italienne et 37 % de la française.

« Je suis une mère, je suis une femme, je suis chrétienne et on ne me le retirera pas ! » déclarait Giorgia Meloni lors d'un meeting à Rome en 2019. Le Pen, elle, promettait en avril 2022 : « Je vais diriger en bonne mère de famille ». C'est clair : Le Pen, Meloni ou Weidel jouent sur la mise en scène du féminin. Elles se présentent



comme des femmes actives, voire féministes. Plus douces, moins agressives, modernes. Le Pen met en avant son divorce. Weidelt, elle, est entrepreneuse, lesbienne, mère de deux enfants. Mais leurs discours restent radicaux et violents. Weidelt parle d'immigration homophobe musulmane. Le Pen compare l'islamisme au nazisme. Les politiques des partis d'extrême droite sont loin de défendre les droits des femmes. Les discours restent misogynes, racistes, anti-LGBT+...

Meloni, elle, se présente comme la voix de toutes les femmes italiennes. Pourtant, son parti est celui qui compte le moins de femmes au sein du nouveau Parlement italien. Quand elle prend le pouvoir, elle change le nom du ministère de l'égalité des chances, pour l'appeler désormais « Ministère de la Famille, de la Natalité et de l'Égalité des chances ». Elle place une femme anti avortement, anti-PMA et anti-mariage pour tous comme ministre de la famille...

UNE STRATÉGIE POLITIQUE

La question qu'on se pose : pourquoi ces femmes occupent-elles des postes clés dans des partis conservateurs, voire misogynes ? Une première explication : une tendance générale. Les femmes occupent de plus en plus de postes à responsabilités dans les partis politiques.

Deuxièmement, selon Eviane Leidig, post-doctorante à l'Université de Tilburg, il y a derrière ce choix une stratégie de dédramatisation pour attirer un nouveau public. « Ce sont surtout des hommes qui votent pour ces partis. Cependant, nous commençons à voir que lorsqu'ils sont dirigés par des femmes ils attirent davantage d'électorales. C'est un des facteurs de leur récente victoire ». L'image redorée, notamment grâce aux médias, des femmes de l'extrême droite, renvoie une image sympathique de ces dernières.

Troisièmement, ces places ont été conquises par les femmes d'extrême droite. Bien qu'elles étaient déjà présentes, que ce soit dans le parti nazi ou de Franco par exemple, elles sont aujourd'hui plus visibles. Elles ont parfois transgressé les rôles qu'on leur avait assignés et ont même eu des revendications anti sexistes, voire « féministes ». Tout en continuant à défendre leurs positions rétrogrades contre le métissage et pour « la complémentarité naturelle entre hommes et femmes ».

POURQUOI LES FEMMES VOTENT-ELLES POUR CES PARTIS ?

Selon le CVFE, y a plusieurs raisons qui expliquent ce vote souvent hétérogène, bien que majoritairement blanc. Premièrement, la bataille culturelle de l'extrême droite pour imposer ces discours, notamment à travers les médias. Notons ici que le cordon sanitaire médiatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles joue un rôle important dans la non propagation des idéologies d'extrême droite. Ce qui se traduit dans les votes.

Deuxièmement, le contexte de normalisation et banalisation du discours conservateur, notamment à cause de figures comme celle de Georges-Louis Bouchez ou l'application de politiques anti-sociales et anti-syndicales. Selon la Ligue des droits humains, en une vingtaine d'années, les gouvernements successifs ont mis en application plusieurs points qui à l'origine figuraient sur le programme du Vlaams Blok, prédécesseur du Vlaams Belang.

Mais il ne faut pas non plus négliger le rôle de l'entourage. En effet, la famille joue un rôle important. Toujours selon l'étude du CVFE, nombre de militantes d'extrême droite sont issues de familles conservatrices et ou catholiques/traditionalistes. Elles ont également un membre de leur famille ou un compagnon qui fait partie de l'extrême droite.

Enfin, les femmes votent également pour les partis d'extrême droite pour les mêmes raisons que certains hommes. Parce que leurs représentants ont des discours simples, parlent de « préoccupations quotidiennes » et se présentent comme proches du peuple. Cf le débat Macron - Le Pen en 2022, où cette dernière apparaît presque comme défendant des politiques sociales... Les dirigeants d'extrême droite profitent aussi des crises - économiques, migratoires, sanitaires... - pour se prétendre solidaires, mais pas envers toutes et tous, évidemment.

LA PRUDENCE EST DE MISE

À une année des élections en Belgique, restons vigilants. N'oublions pas les raisons qui poussent ces partis à promouvoir des femmes au sein de leurs rangs. N'oublions pas la nature même misogyne, raciste, anti droits des femmes de l'extrême droite. Rappelons que l'extrême droite ne profite à personne. Elle n'a jamais ni initié ni obtenu d'avancées sociales. Elle n'a jamais défendu les droits des femmes. Elle n'a jamais été du côté des travailleuses et des travailleurs. Nous avons toutes et tous notre rôle à jouer.



Le syndicat, « l'ennemi intérieur » de l'extrême droite

Certaines questions peuvent paraître incongrues tant les réponses semblent être évidentes. Celle visant à savoir pourquoi le syndicat devrait lutter contre l'extrême droite en fait partie. Pourquoi ?

LES SYNDICATS, CIBLÉS DEPUIS TOUJOURS

D'abord, parce que, à travers l'histoire, l'extrême droite a toujours ciblé les syndicats, « l'ennemi intérieur » par excellence. Cela s'est manifesté par leur interdiction, ou leur dissolution. De nos jours, cela se traduit par des locaux vandalisés, balafrés par des signes d'extrême droite, en Belgique ou ailleurs. Ce n'est pas un hasard si les partis d'extrême droite essaient régulièrement — via diverses propositions de loi — de restreindre autant que possible la capacité d'action des syndicats.

Par ailleurs, les comportements électoraux des partis d'extrême droite ne sont pas en faveur de la classe laborieuse. Citons le vote sur le salaire minimum au niveau européen ou celui sur le passage de l'âge de la pension à 67 ans... Ainsi, les valeurs défendues par ces groupements d'extrême droite sont aux antipodes de celles reprises dans la déclaration de principe de la FGTB.

AU-DELÀ DES PARTIS, LES IDÉES

Mais au-delà des partis d'extrême droite, il nous semble essentiel de lutter contre leurs idées ! Car les idées propagées par l'extrême droite ont percolé dans la société, sous des formes et des accents différents. Les frontières entre les partis extrémistes et les partis traditionnels se sont amenuisées. Les marqueurs sont devenus plus mitigés, les désaccords sont plus modérés.

Le déferlement sur les réseaux sociaux de groupuscules xénophobes (tel que les « Chez nous » sur Facebook) exerce un poids certain sur le débat public et incite les partis traditionnels à surfer sur cette vague. Ciblent le migrant, le réfugié, l'islamiste, le musulman. Les propos, devenus ainsi habilement édulcorés et rhétoriquement aseptisés, passent en contrebande. Ce qui ne facilite pas la tâche de quiconque souhaitant s'opposer à ces idées rances.

LUTTER OUI, MAIS COMMENT ?

Tout aussi intéressante est la question visant à savoir comment lutter contre l'extrême droite et ses idées. Tout d'abord, la meilleure manière de contrecarrer cette tendance à la normalisation consiste à insister sur le respect du cordon sanitaire politique ;

et là où le cordon sanitaire médiatique n'existe plus, insister sur sa réintroduction permet de souligner que ces partis ne sont pas démocratiques et ne sont pas normaux.

Lutter contre l'extrême droite et ses idées implique de systématiquement éclairer le vampire (car il ne supporte pas la lumière) : il faut systématiquement dévoiler les différences entre les propos prétendument sociaux et les comportements électoraux réels.

Lutter contre l'extrême droite et ses idées implique aussi de capter la colère que la situation politique et les injustices créent, avant que celle-ci ne se mue en ressentiment.

RÉ-ENCHANTER LE MONDE DU TRAVAIL

La rancœur et le ressentiment ne sont pas innés. Il est possible d'y remédier. Non pas en courant derrière les idées extrêmes — car le citoyen, le travailleur, l'électeur, préférera toujours l'original aux pâles copies, mais en rejetant le statu quo, en ne poursuivant pas les propositions des partis extrémistes existants et surtout en présentant une perspective d'avenir désirable. Une perspective remplie de propositions propices à ré-enchanter le monde du travail, de réponses aux besoins de protection (sociale) et de sécurité (sociale) ressentis dans un monde qui bouge.

Pour le dire autrement, il s'agit d'occuper le terrain. Le nôtre, pas le leur, avec nos accents, nos propositions. Cette occupation du terrain doit viser aussi à peser sur l'opinion publique et à veiller à ce que ce soient nos thèmes qui donnent le 'la' : redistribution des richesses, réduction collective du temps de travail, transition juste. Bref, plus d'égalité et moins de débat sur « l'identité menacée de l'homme blanc ». La feuille de route est claire mais le chemin est sinueux et escarpé.

Un billet d'Olivier Starquit, syndicaliste et auteur de plusieurs ouvrages sur la lutte contre l'extrême droite.

LES NOUVEAUX VISAGES DE L'EXTRÊME DROITE

Outil pédagogique de l'ASBL La Cible

Identité, remigration, (in)sécurité, wokisme, ... De nombreux mots de vocabulaire utilisés par l'extrême droite pour rendre leur discours acceptable. Depuis déjà plus de 10 ans, cette stratégie de camouflage porte ses fruits. À l'aube des élections, l'importance de mobiliser nos forces pour contrer l'extrême droite est d'autant plus d'actualité ! Ce mardi 28 mars, dans le cadre de Mars Diversité à Liège, l'ASBL La Cible a présenté son outil pédagogique « Avec l'extrême droite, la cible, c'est toi ! Les nouveaux visages de l'extrême droite ».

**Avec l'extrême droite,
la cible, c'est toi !**

LES PREMIERS PAS DE L'ASBL

L'ASBL La Cible, créée en 2004 par la FGTB Liège-Huy-Waremme, se nomme d'abord « Vlaams Belang », pour couper l'herbe sous le pied du Vlaams Blok quelques semaines avant qu'il n'officialise ce nouveau nom suite à sa condamnation pour racisme. Ainsi, l'algorithme des moteurs de recherche a affiché un site de sensibilisation contre l'extrême droite. Elle lance ensuite une grande campagne sous le slogan « Avec l'extrême droite, la Cible, c'est toi ! », qui donnera plus tard son nom à l'ASBL. Au-delà de lutter contre des partis d'extrême droite, elle veut contrer la propagation de leurs idées et montrer que leur arrivée au pouvoir aurait des conséquences catastrophiques dans notre vie quotidienne, pour nos libertés individuelles et collectives.



vue comme inacceptable au départ va au fur et à mesure de sa répétition être normalisée et acceptée. Cette fenêtre progresse et permet de changer la perception de l'opinion publique sans qu'elle ne s'en rende compte. On peut citer la campagne de Zemmour qui a permis au Rassemblement National d'être vu comme plus acceptable ou encore le mot « déportation » remplacé aujourd'hui par « remigration ». C'est ce qu'on peut appeler un changement du cadre éthique selon Stéphanie Ardu, travailleuse à l'ASBL La Cible.

UNE BROCHURE PÉDAGOGIQUE POUR S'OUTILLER

À l'aide de cartes d'identité de partis, d'un tableau reprenant les principaux éléments de langage ou encore d'un lexique, l'outil veut proposer une série d'activités permettant d'analyser le message politique et les conséquences qu'il peut y avoir sur notre quotidien. L'objectif est de fournir des pistes de réflexion afin de s'appropriier le contenu et proposer une animation sur mesure, à sa sauce.

LES NOUVEAUX VISAGES DE L'EXTRÊME DROITE

En 2023, la campagne fait peu neuve et s'inscrit dans une actualité alarmante. Depuis quelques années en Europe, chaque élection laisse apparaître une nouvelle percée de l'extrême droite. La montée écrasante du Rassemblement National en France, la situation inquiétante avec Fidesz en Hongrie, l'arrivée de Fratelli d'Italia à la Présidence de l'Italie ou encore la nouvelle coalition avec les Démocrates de Suède ne laissent pas indifférent-e-s. Aujourd'hui, il paraît indispensable de pouvoir décrypter, analyser, déconstruire les discours de l'extrême droite, se rendant de plus en plus acceptable.

Évitant les références historiques qui font d'elle son extrémisme, elle est aujourd'hui plus insidieuse, décomplexée et sait comment s'emparer des réseaux sociaux. Un phénomène appelé la fenêtre d'Overton ou la fenêtre de discours explique en partie pourquoi nous assistons aujourd'hui à un retour de l'extrême droite. Cette fenêtre désigne le spectre du dicible. L'allégorie situe l'ensemble des idées, opinions ou pratiques considérées comme plus ou moins acceptables dans l'opinion publique de la société. Une idée

Composée d'aspects théoriques et d'autres plus pratiques, la brochure s'adresse à deux publics : toute personne désireuse de réaliser cette animation et les participant-e-s à l'animation. Elle aborde neuf thèmes : la différence entre extrême droite et droite radicale, l'immigration, la justice, la famille, les mouvements sociaux, la culture, l'enseignement, le solidarisme et l'axe gauche-droite. Le livret d'illustrations qui l'accompagne peut être distribué, le tout étant également téléchargeable à l'adresse www.lacible.be.

À L'AUBE DES ÉLECTIONS 2024

Le syndicat, présent sur le lieu du travail, a un rôle majeur de sensibilisation dans la lutte antifasciste. À l'approche des élections 2024, il est important de réagir contre la banalisation des partis d'extrême droite et de leurs idées. À l'heure où la confiance en la démocratie représentative s'effrite, il est temps de se réapproprier les urnes. Et surtout, ne laissons pas l'extrême droite s'emparer du terrain des idées. ◀



Combattre l'extrême droite dans la vie de tous les jours : le guide pratique

Des messages haineux contre les migrants, la communauté LGBTI+, les femmes, les chômeurs... Nous en avons toutes et tous lu sur les réseaux sociaux, dans les médias, dans l'espace public. L'extrême droite est omniprésente. Mais comment faire, en tant que citoyen, pour combattre ses idées et propos ?

S'INFORMER POUR DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS

Qui n'a jamais été témoin d'un comportement raciste ? Qui n'a pas eu droit à des commentaires déplacés lors d'un repas de famille ? Souvent, par peur de déclencher une dispute, on se tait. Pourtant, face au racisme, et chacun dans la limite de ses moyens, il faut réagir. Interpeller, dénoncer, avertir. Afin de mieux pouvoir répondre, il est essentiel de s'informer sur des questions comme l'immigration, l'égalité f/h, les droits des travailleuses et travailleurs, etc. De nombreux outils sont disponibles : des livres, des articles ou des sites internet comme celui de l'asbl La Cible ➔ <https://lacible.be>



La lucidité étant la première forme de résistance, il est également important de veiller à ne pas utiliser les mots de l'adversaire dans notre vocabulaire.

NE PAS LAISSER LA PLACE À L'EXTRÊME DROITE DANS L'ESPACE PUBLIC

Moins on laisse de place à l'extrême droite, moins ses idées seront diffusées. Ces dernières années, des organisations et citoyens se sont mobilisés à plusieurs reprises — et avec succès — pour empêcher des meetings de l'extrême droite d'avoir lieu. Citons le rassemblement du parti « Chez Nous », avec un invité du Rassemblement National (RN), qui devait avoir lieu début février et qui a été annulé grâce à l'action de la Coalition Antifasciste de Charleroi, dont la FGTB Charleroi fait partie.

Mais vous pouvez aussi agir à titre individuel. Si vous percevez un autocollant avec un message haineux dans la rue ou un dessin d'une croix gammée dans les toilettes d'une station d'essence, ne restez pas les bras croisés ! Enlevez-le, recouvrez-le, ou collez-y un autocollant antifasciste. Vous pouvez vous en procurer notamment auprès du CEPAG, via le lien suivant ➔ www.cepag.be/campagnes



Face à la pollution de l'extrême droite, qui s'intensifiera sans aucun doute à l'approche des élections, soyons créatifs !

Enfin, si vous souhaitez ne plus recevoir des tracts politiques de l'extrême droite chez vous, vous pouvez également commander ici des autocollants pour votre boîte aux lettres ➔ <http://lacible.be/non-merci-facteur/>



RÉPONDRE AUX MESSAGES HAINEUX SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En Belgique francophone, il existe un mécanisme qui empêche de médiatiser l'extrême droite. Mécanisme qui a fait ses preuves : le cordon sanitaire médiatique. Mais l'extrême droite a rapidement compris l'enjeu des réseaux sociaux et y injecte des sommes astronomiques. Dès lors, lorsque vous voyez un post de l'extrême droite sur votre fil d'info, n'hésitez pas à notifier au réseau social que vous ne souhaitez plus le voir.

Mis à part les posts des différents partis, les fake news apparentées aux idées d'extrême droite déferlent partout sur le net, notamment suite aux partages d'internautes qui y adhèrent. Aujourd'hui, militer contre l'extrême droite impose donc d'occuper aussi l'espace numérique ! Mais comment ? La réponse sur ➔ www.clic-gauche.be

PORTER LE TRIANGLE ROUGE

Également symbole des « huit heures de travail, huit heures de loisirs, huit heures de sommeil », le triangle rouge représente la résistance à l'extrême droite. Epinglez-le fièrement sur votre t-shirt ou veste pour faire savoir que pour vous, ses idées nauséabondes ne passent pas ! Vous pouvez vous procurer des triangles rouges auprès de l'asbl « Territoire de la mémoire », sur ➔ boutique.territoires-memoire.be/fr ◀



MA SANTÉ N'A PAS DE PRIX !

Les employeurs des titres-services sont-ils au-dessus des lois ?

En janvier 2023, l'inspection du travail délivrait un rapport sans appel : 159 des 175 entreprises titres-services contrôlées en 2022 étaient en infraction. Parmi les infractions relevées, les trois plus fréquentes concernent l'absence d'une analyse des risques, d'une surveillance de la santé et de contrôle par l'employeur du domicile du client. Plus grave encore, une entreprise sur deux ne réalise pas d'analyse des risques « protection de la maternité ». Inacceptable pour un secteur qui compte 150.000 travailleurs, dont 97 % de femmes !

Cette situation pointée par le rapport de l'inspection a des conséquences importantes sur la santé des aide-ménagères. Les témoignages et nombreuses études l'attestent : elles sont exposées à un risque élevé d'incapacité de travail et donc de souffrir de troubles physiques en raison de leur travail.

DES EMPLOYEURS IMPERTURBABLES

Depuis des mois, les employeurs du secteur nient ces réalités et refusent de reconnaître le rapport de l'inspection du travail. Rien n'est fait pour pousser leurs membres à respecter la loi sur le bien-être. Ils font peu de cas de la santé des aide-ménagères.

À défaut de réaction des employeurs, les syndicats appellent les pouvoirs subsidiaires à agir. En effet, via les subsides qu'ils accordent aux entreprises de titres-services, ils disposent d'un levier essentiel pour améliorer le statut de l'aide-ménagère.

EN CAMPAGNE AUPRÈS DES MINISTRES COMPÉTENTS

Nous attendons des différents ministres régionaux qu'ils passent de la parole aux actes et qu'ils prennent leurs responsabilités afin de garantir aux travailleuses un emploi de qualité. La campagne « Ma santé n'a pas de prix » a vu le jour pour mettre la pression sur les différents acteurs. Après avoir déposé leurs revendications auprès du ministre Dermagne, nous poursuivrons nos actions devant les cabinets des différents ministres compétents en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles.



COMMÉMORATION DU RANA PLAZA

La sécurité ne doit pas dépendre de la bonne volonté des employeurs !

Le 24 avril 2023, dix ans exactement après la catastrophe, nous nous sommes rassemblés au Mont des Arts à Bruxelles pour commémorer les victimes du Rana Plaza. Une décennie s'est écoulée et le besoin de changements reste criant : « Un accord concernant la sécurité a vu le jour mais il s'applique sur base volontaire, et certaines entreprises refusent de s'y soumettre », explique Annelies Deman, secrétaire fédérale de la FGTB Textile.



La catastrophe du Rana Plaza nous a ouvert les yeux. Elle nous a montré les conditions dangereuses auxquelles s'exposent quotidiennement les travailleuses qui fabriquent nos vêtements. Un mois après la catastrophe, quelque 200 marques de vêtements ont signé avec les syndicats « l'accord Bangladesh », aussi appelé « Accord on Fire and Building Safety in Bangladesh ». Cet accord historique pour la sécurité prévoit des inspections indépendantes et pousse les marques de vêtements à investir financièrement dans la sécurité des usines. Mais il comporte une faille : les marques de vêtements décident elles-mêmes d'adhérer ou non à cet accord.

L'accord Bangladesh a permis d'améliorer la sécurité de deux millions de travailleuses dans ce pays, c'est un fait. Il a d'ailleurs été étendu au Pakistan, où environ quatre millions de travailleuses travaillent elles aussi dans des usines insalubres et dangereuses. Mais de nombreuses travailleuses travaillent encore à l'heure actuelle dans des conditions dangereuses. C'est clairement lié au fait qu'il s'agit d'un accord sur base volontaire : « C'est pourquoi nous continuons à mener campagne et à sensibiliser les gens. Des mesures importantes ont été prises, mais elles ne protègent pas toutes les travailleuses. »

Annelies est catégorique : « La sécurité dans les usines ne doit pas dépendre de la bonne volonté des employeurs. Elle doit leur être imposée ! Si les employeurs veulent ouvrir une usine, le bâtiment doit être inspecté et répondre aux règles de sécurité. »

Outre la sécurité, les conditions de travail dans les usines doivent également être améliorées. Les travailleuses y passent de longues journées et des heures supplémentaires leur sont imposées. Les salaires sont extrêmement bas et sont insuffisants pour vivre », s'indigne Annelies. « Nous voulons que tout le monde puisse bénéficier d'un salaire vital ».

Il faut instaurer la due diligence, c'est-à-dire que les entreprises doivent être tenues responsables de ce qui se passe au sein de leurs chaînes de production. Ce qui nécessite un cadre législatif. Au sein du Parlement européen, la directive européenne sur le devoir de diligence sera votée à la fin du mois de mai. Une fois qu'elle sera approuvée, les États membres transposeront cette directive dans leur législation nationale. Il s'agit d'un premier pas en avant, mais la proposition pourrait être bien meilleure.

La formation sécurité sur chantiers devient obligatoire dans la construction

Une moyenne de 34 accidents par jour dans le secteur de la construction. Un chiffre problématique qui démontre que la sécurité sur les chantiers n'est pas suffisante. Suite à la pression exercée par les organisations syndicales, dont la FGTB Construction, une nouvelle législation en matière de sécurité a vu le jour le 15 avril 2023.

Elle vise à garantir la sécurité sur chaque chantier temporaire ou mobile afin de réduire autant que possible les accidents en identifiant les différents risques et dangers présents sur chantiers. Cette formation est obligatoire non seulement pour les

travailleurs, mais aussi pour les employeurs actifs sur chantier et pour les travailleurs indépendants.

Les employeurs ont un an pour se conformer à cette obligation. Ensuite, les travailleurs sur chantier devront être en possession d'une attestation prouvant qu'ils ont suivi une telle formation ou devront prouver qu'ils ont accumulé au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur chantier.

La FGTB Construction, qui œuvre au quotidien pour plus de sécurité sur les chantiers, se félicite de cette disposition.



Le travail en équipe et de nuit, sans conséquences ?

De nombreuses études démontrent que le travail atypique, c'est-à-dire le travail le week-end, de nuit ou en feu continu nuit au bien-être et à la santé des travailleurs. La récente enquête menée par notre centrale, en collaboration avec les Metallos FGTB et Hiva*, renforce cette thèse.

* HIVA est un institut de recherche multidisciplinaire de la KU Leuven qui mène des recherches scientifiques orientées vers la politique.

L'analyse des réponses des 4586 participants à cette enquête est sans appel : les horaires de travail atypiques ont des répercussions sur la santé physique et mentale des travailleurs, mais aussi sur leur vie sociale et familiale. On déplore notamment une baisse de productivité, plus d'irritabilité et même des problèmes relationnels qui peuvent conduire au divorce.

STOP AUX SUBSIDES POUR LE TRAVAIL EN ÉQUIPES ET DE NUIT

Ces résultats ne sont malheureusement pas une surprise et nous poussent d'autant plus à faire évoluer les choses. Tout d'abord, nous dénonçons le fait que les entreprises continuent de bénéficier de subsides, très avantageux, pour le travail en équipes et de nuit. Ensuite, même si nous observons de grandes différences entre les secteurs, des pistes existent pour améliorer les conditions de travail. Au niveau de l'entreprise, via le CPPT, via le secteur, en négociant une convention collective de travail pour la qualité de l'emploi et via le cadre interprofessionnel.

Aujourd'hui, il y a trop de flexibilité et nous déplorons que le cadre législatif ne soit généralement pas respecté. Il est grand temps de rééquilibrer la balance.

QUEL EST L'IMPACT DES HORAIRES DE TRAVAIL ATYPIQUES SUR LE BIEN-ÊTRE ?

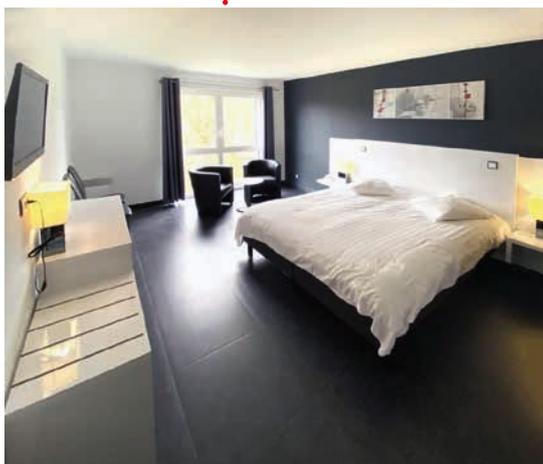
67% ont un mauvais rythme de sommeil

75% déclarent que leur vie privée n'est pas en équilibre en raison des horaires variables

90% estiment ne pas pouvoir exercer leur emploi jusqu'à 65 ans



Nouvel hôtel pour le Floreal Holiday



Début mai, le Floreal Holidays a fait l'acquisition de l'Hôtel Eden Ardenne*** situé dans la ville pittoresque de Neufchâteau.

L'Hôtel Eden Ardenne*** vient étoffer le catalogue de destinations du Floreal Holidays. En plus de ses campings et domaines de vacances, vous pouvez désormais profiter d'un séjour relaxant à Neufchâteau. La vue imprenable sur le lac de Neufchâteau et les paysages naturels environnants vous feront passer un séjour inoubliable.

L'hôtel dispose de chambres modernes et spacieuses pour offrir un maximum de confort. Parfaitement situé, il vous permet d'accéder facilement aux curiosités de la région.

La réduction accordée aux membres s'applique aux réservations pour ce nouvel hôtel du Floreal. Pour plus d'informations sur les offres ou pour faire une réservation, rendez-vous sur www.florealgroep.be. ◀

LIEGE AIRPORT

Un combat syndical payant

Face à un permis d'exploitation arrivant à son terme, Liege Airport a introduit en 2022 une demande de renouvellement de ce dernier. Rapidement, certaines communes avoisinantes, mais aussi des associations environnementales et autres comités de riverains, ont émis leurs craintes et critiques lors de l'enquête publique quant au développement potentiel de l'aéroport.

Le 26 août 2022, les deux fonctionnaires de la Région wallonne en charge du dossier ont octroyé un nouveau permis. À la lecture des clauses restrictives – limitation des mouvements et réduction du volume de bruit – la direction de l'aéroport mais aussi des autres entreprises actives sur le site ou en relation commerciale avec ces dernières et les syndicats sont montés au créneau afin de dénoncer les critères trop restrictifs du permis d'exploitation. De nombreux recours ont alors été introduits.

Face aux menaces pesant sur l'avenir de l'aéroport liégeois et sur les nombreux emplois directs et indirects, la FGTB Métal Liège-Luxembourg s'est saisie du dossier et a entamé un combat difficile mais payant. Rappelons que quelque 10.000 personnes sont actives directement et indirectement dans le cadre des activités de l'aéroport liégeois au travers de près de 120 entreprises, 65 opérateurs logistiques avec un potentiel avéré de 30.000 emplois d'ici à 2043.

En décembre, le syndicat a débuté la consultation des différents acteurs politiques de ce dossier afin de les sensibiliser à la problématique des restrictions édictées par le permis accordé.

Le 11 janvier, les travailleurs de Liège Airport ainsi que ceux des autres entreprises du site sont partis en grève afin de soutenir

leurs employeurs dans leur demande de révision du permis délivré. Dans ce cadre, un millier de travailleurs se sont rendus à Namur devant le siège du gouvernement wallon afin de faire pression sur les politiques estimant que le permis délivré empêcherait à l'avenir toute perspective de développement de l'aéroport.

Fin janvier, le gouvernement a finalement revu sa copie.

Du côté de la FGTB Métal Liège-Luxembourg, le constat du combat est très clair, il s'agit d'une réussite incontestable. La pression exercée sur les politiques a été maximale et a payé puisque d'une part, le nouveau texte prévoit la possibilité d'augmenter le nombre de mouvements cargo jusqu'à 55.000 par an. Ce chiffre ne comprend pas les vols passagers ni les vols de moins de 34 tonnes. C'est 41 % en plus que le permis d'environnement au départ. Et d'autre part, la réduction du bruit se fera avec une interdiction progressive des décollages de nuit pour les avions les plus bruyants (747-400). Ce qui revient à une solution ciblée, donc plus souple qu'un coup de lime sur tous les vols.

Il est à souligner la mobilisation sans faille de la FGTB Métal Liège-Luxembourg qui a réussi à négocier tout en affichant sa détermination et en frappant le poing sur la table quand cela s'est avéré nécessaire.

COALITION 8 MAI | COALITIE 8 MEI

METALLOS



Dans de nombreux pays, le 8 mai est encore un jour férié, un jour de commémoration de la libération et la victoire sur le fascisme.

Faisons à nouveau du 8 mai un jour férié.

Comméorons, ensemble, la victoire de notre classe pour notre liberté / contre l'extrême droite !

Ensemble, continuons à nous défendre contre ce fléau pour la paix et la solidarité.

<https://coalition8mai.be>

NLMK BELGIUM

Des sanctions contre-productives

Le contexte : l'entreprise, implantée sur 3 sites en Belgique (La Louvière, Manage et Clabecq) et 3 autres en Europe, produit des bobines et des plaques d'acier pour divers usages comme l'automobile, le bâtiment et la construction ou encore l'industrie générale. Elle emploie environ 1.200 personnes en Belgique sur un total de 2.200 en Europe, sans compter les nombreux emplois indirects.

Bien que les perspectives étaient positives, l'entreprise a été frappée par les sanctions imposées dans le cadre de la guerre en Ukraine. En effet, si la société est à moitié publique via Wallonie Entreprendre (ex-SOGEPA), l'autre actionnaire est le groupe mère russe NLMK International. Bien qu'une période de transition ait été obtenue, les sanctions vont impacter durement les activités du groupe en Europe, car elles visent l'importation des brames d'acier en provenance de Russie, éléments essentiels dans la production des plaques et des bobines d'acier.

RIEN DE CONCRET

Les Métallos Hainaut-Namur ainsi que la Fédération du Brabant ne sont pas restés sans rien faire et ont rencontré la direction ainsi que l'actionnaire public afin d'avoir des garanties concernant l'avenir de l'emploi et des activités sur les différents sites. À l'heure actuelle, toujours rien de concret sur la table malgré différentes pistes envisagées. C'est donc toute une région qui risque de payer les coûts d'une politique insensée de la part de l'Union Européenne.

Bien que l'invasion et les opérations en Ukraine soient à condamner, il est plus que jamais nécessaire de revendiquer une politique de paix, loin de toute surenchère guerrière. La guerre profite à certains, mais en aucun cas à la classe travailleuse, qui doit payer les conséquences économiques, sociales et même écologiques de l'escalade militaire en cours.

Si ces sanctions mettent à terre les travailleurs de notre pays mais également d'autres pays de l'Union Européenne, elles n'empêchent pas les profiteurs de guerre de s'activer.

En effet, certains concurrents industriels, comme Arcelor Mittal et Eurofer (la fédération européenne de l'acier), ont fait

”

Si ces sanctions mettent à terre les travailleurs de notre pays mais également d'autres pays de l'Union Européenne, elles n'empêchent pas les profiteurs de guerre de s'activer.

pression afin qu'il n'y ait aucune période de transition et que les sanctions soient effectives immédiatement. Aucun respect pour la classe travailleuse, pourtant l'élément central de la production de richesses de nos sociétés.

STOPPER L'HÉMORRAGIE

Il est important de rappeler ici que les organisations syndicales ont historiquement joué un rôle fondamental dans l'union entre les peuples de tous les pays, seul moyen de construire une société où la solidarité prime sur le capital. Cet engagement historique est nécessaire encore aujourd'hui pour stopper l'hémorragie sociale en cours.

C'est d'autant plus important que la sidérurgie est le premier maillon de la chaîne de production. Sans acier, on ne fait pas grand-chose.

Les grands défis de demain, notamment sur la question du réchauffement climatique, nous imposent une transition qui nécessitera de construire des infrastructures capables de soutenir ces grands changements.

Contrairement à ce qu'a dit la NVA, l'acier de NLMK Belgium ne sert pas à fabriquer des chars russes. Au contraire, que ce soit dans la construction d'éoliennes, l'augmentation du nombre de trains, de bus, la rénovation des bâtiments, etc... l'acier et la classe travailleuse sont au cœur de l'avenir et ces sanctions vont à contre-courant de l'Histoire.





Grève et victoire historiques de chauffeurs routiers d'Europe de l'Est

Des dizaines de chauffeurs d'Europe de l'Est ont, dans un mouvement solidaire sans faille, fait grève pendant plusieurs semaines pour récupérer leurs salaires impayés. Et ont obtenu gain de cause, malgré l'envoi d'une milice privée par l'employeur.

Les chauffeurs des sociétés de transport polonaises Lukmaz, Agmaz et Imperia – appartenant toutes au même chef d'entreprise – ont entamé une grève fin mars en Allemagne, sur un parking à Gräfenhausen (Bade-Wurtemberg). Une grève qui fait suite au non-paiement de leurs salaires. « Le mouvement a été entamé de manière très spontanée, suite à des informations échangées par les chauffeurs sur leur groupe Whatsapp », indique Frank Moreels, président de la Fédération européenne du Transport. Deux motivations : des conditions et horaires de travail intenable et surtout des salaires impayés. « Le tout accompagné de promesses vagues. » Dépit, ras le bol : les chauffeurs s'arrêtent donc sur un parking à Gräfenhausen, un lieu qui leur sert habituellement d'aire de repos.

Au total, environ 70 chauffeurs se sont unis pour réclamer leur argent et du respect. Malgré les différences linguistiques ou culturelles. La plupart étaient Géorgiens, Ouzbeks, originaires du Caucase et d'Asie centrale. La Fédération internationale du transport (ITF) a soutenu le mouvement en aidant aux démarches administratives et aux traductions.

GROS BRAS ET VOITURES BLINDÉES

Les premiers jours passent. L'employeur ne réagit pas. « Il a pensé que le mouvement allait s'éteindre et que le travail allait reprendre rapidement. Mais ça n'a pas été le cas », poursuit Frank Moreels.

La situation dégénère le vendredi 7 avril. La patron de l'entreprise lui-même arrive sur les lieux, accompagné d'agents de sécurité. Son but : récupérer les camions par la force... et mettre d'autres personnes au volant. Selon le site de la ZDF, l'on peut voir sur Twitter des photos de l'intervention, où apparaissent une voiture blindée et des « hommes portant des vêtements de type militaire et des gilets pare-balles ». Le média allemand cite également Stefan Körzell, de la Confédération des syndicats allemands, qui évoque une « menace martiale » et une « troupe de voyous paramilitaires » souhaitant mettre fin à la protestation.

Mais les chauffeurs ont montré une belle résistance, et la police est intervenue. « La police était présente et est parvenue à désamorcer la situation. Dix-neuf personnes ont été arrêtées, dont le propriétaire de l'entreprise de transport polonaise. Ils ont reçu l'ordre de rentrer en Pologne. »

SOLIDARITÉ... ET VICTOIRE

Spontanément, la solidarité a grandi autour du mouvement de grève. « Des riverains, les syndicats locaux, des associations ont apporté de la nourriture et ont répondu aux besoins des grévistes. » Une solidarité qui permet de tenir le coup et de résister. Fin avril, tous les salaires étaient payés, pour un total de plus de 300.000 €. « L'employeur a d'abord payé certains chauffeurs, en imaginant qu'ils quitteraient la grève et reprendraient le travail. Mais il s'est trompé. Les gars ont continué, en attendant que tous soient payés. C'est une très grande victoire syndicale. Ces gens vulnérables, pas organisés au départ, prouvent que la solidarité paie. C'est la première fois que des chauffeurs de l'Est se mettent ensemble pour contester les abus dont ils sont victimes. Cette grève a quelque chose d'unique. C'est un exemple pour les autres chauffeurs et pour les syndicats. Nous devons continuer à encourager ces actions. »

LES DONNEURS D'ORDRES DOIVENT PRENDRE LEURS RESPONSABILITÉS

Ces chauffeurs, employés par différentes entreprises polonaises, conduisaient pour le compte de grandes sociétés telles qu'Ikea, Volkswagen, DHL, LKW Walter, Sennder et CH Robinson. La Fédération européenne du Transport le rappelle : les grands acteurs économiques qui utilisent des sociétés de transport malhonnêtes doivent prendre leurs responsabilités. « Ces acteurs économiques détiennent la clé du problème. Dans la course effrénée aux transports toujours moins chers, l'exploitation, le dumping social et les activités criminelles sont le seul moyen d'atteindre les prix beaucoup trop bas qui sont attendus. Il est urgent de mettre un terme à cette situation. » En bref : le dumping social dans le transport routier ne peut cesser que si les clients paient un prix décent pour ce transport.

Régime permanent de chômage économique instauré pour la navigation intérieure

Depuis la pandémie de coronavirus, nos bateliers et matelots de la navigation intérieure ont subi de sérieux coups durs. Fermetures obligatoires, restrictions de toutes sortes et entreprises ayant vu leur modèle économique mis sous pression ont poussé le secteur – et plus précisément nos collègues du transport de passagers par voie maritime – pratiquement au bord du gouffre. Heureusement, les aides corona du gouvernement et les efforts de l'ensemble des interlocuteurs sociaux au sein du fonds social pour la navigation rhénane et intérieure ont apporté un certain soulagement.

Ces efforts ont permis d'éviter les faillites inutiles et de maintenir le niveau du pouvoir d'achat de nos affiliés. Même si les volumes de fret repartent à la hausse et si les passagers retrouvent progressivement leur intérêt pour le secteur, les niveaux actuels sont encore loin des chiffres pré-corona. Une fois de plus, les interlocuteurs sociaux ont uni leurs forces et, sur notre proposition, le régime temporaire de chômage corona a été converti en un système permanent de chômage économique. L'accord de principe ayant été signé, nous attendons la mise en œuvre technique du côté de l'ONEM.

Afin de protéger les entreprises et leurs travailleurs contre les caprices de la météo, le chômage économique pourra être demandé dès lors que la météo ne permet plus de naviguer. À cet égard, nous ne pensons pas seulement aux tempêtes, aux températures glaciales ou aux fortes pluies. Il sera également possible de demander un chômage économique lorsque le niveau des eaux ne permettra plus de naviguer.

Ainsi, les niveaux des voies navigables urbaines sont plus susceptibles de fluctuer, en fonction des périodes de sécheresse prolongée ou selon que l'eau en amont est utilisée pour maintenir le niveau des principales voies navigables. Par ailleurs, les interlocuteurs sociaux de la navigation intérieure ont convenu de prolonger le système existant de chômage complémentaire. Une indemnité journalière complémentaire sera prévue, par le biais du fonds social pour la navigation rhénane et intérieure, pour tous les travailleurs touchés par le chômage temporaire. Il s'agit d'un montant de 13 euros pour les matelots, de 18 euros pour les timoniers et de 21 euros pour les bateliers. Ces montants seront indexés. Naturellement, ce nouveau régime s'applique uniquement aux entreprises ressortissant à la commission paritaire de la batellerie.

➔ Pour en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec Raf Burm, Section Navigation intérieure de l'UBT-FGTB, raf.burm@btb-abvv.be.

Des ouvriers portuaires jeunes et pensionnés se retroussent les manches



Conformément à la tradition et pour la première fois depuis la crise sanitaire, une aide physique sécurisée a de nouveau pu être apportée au centre de repos et de soins De Mick à Brasschaat. Ce centre avait été fondé par l'UBT afin de soigner les ouvriers portuaires atteints de tuberculose pulmonaire pendant leur rééducation. Une collaboration entre nos permanents, nos (pré)pensionnés et nos jeunes a conduit près de 20 personnes à effectuer divers travaux et rénovations dans le centre. Ces mains secourables ont nettoyé les terrasses, ramassé les feuilles recouvrant les chemins, arraché les mauvaises herbes, délimité les places de parking et placé soixante piquets de clôture autour d'un pré afin que le domaine soit prêt pour l'été. Après l'effort, le réconfort : l'équipe a profité d'un drink convivial et a promis de revenir rapidement pour prêter main forte. En tant que groupement professionnel, nous sommes fiers de voir nos membres, toutes générations confondues, démontrer une nouvelle fois que la solidarité n'est pas un vain mot au sein de l'UBT. ◀



« MA SANTÉ N'A PAS DE PRIX ! »

Les aide-ménagères titres-services rencontrent la Ministre Morreale

Après une première rencontre avec le Ministre Dermagne, le front commun syndical, la FGTB et les déléguées titres-services se sont rassemblés devant le cabinet de la Ministre Morreale à Namur. Deuxième arrêt d'une tournée qui fait le tour de tous les ministres compétents en Belgique.

« **M**a santé n'a pas de prix » n'est pas qu'un slogan, c'est un réel cri de colère des aide-ménagères titres-services. Les visites de contrôle effectuées en 2022 dans près de 200 entreprises ont confirmé ce que les syndicats dénoncent depuis de longue date : la santé de ces travailleuses est menacée par des patrons en quête de profits.

Les employeurs et leurs fédérations font d'ailleurs la sourde oreille en refusant de prendre en compte le rapport de l'inspection et de se conformer aux règles, démontrant une nouvelle fois que l'aspect financier prime sur la santé des aide-ménagères.

À la fin du mois d'avril, les organisations syndicales, accompagnées de déléguées, avaient été reçues par le Ministre Dermagne pour discuter de l'enquête de l'inspection et de ses résultats. Durant cette rencontre, les travailleuses ont pu relayer leurs expériences de terrain et celles de leurs collègues, confirmant ainsi les résultats accablants de l'enquête.

Le 16 mai dernier, les organisations syndicales ont cette fois pu s'entretenir avec le cabinet de la Ministre wallonne Morreale. Pour le front commun syndical, le rôle des ministres compétents est primordial dans un secteur subventionné. Il a d'ailleurs insisté pour que les pouvoirs subsidiaires prennent enfin leurs responsabilités en obligeant les employeurs à respecter les règles. Il faut que les différents niveaux de pouvoir, fédéral et fédérés, arrivent à se coordonner pour prendre des mesures communes pour le secteur sur l'ensemble de la Belgique. Les travailleurs et leurs représentants plaident pour des mesures contraignantes et punitives, sans quoi les employeurs continueront de balayer d'un revers de la main la santé des aide-ménagères.

Les organisations syndicales ont également mis l'accent sur l'importance du suivi médical du travailleur. Le travail des aide-ménagères est physiquement et mentalement impactant, mais sans visites médicales fréquentes, les troubles rencontrés par les travailleurs ne peuvent pas être reconnus comme maladies professionnelles.

La santé des travailleuses du secteur doit être prise au sérieux. Le front commun syndical attend une réaction rapide de la Ministre Morreale, et entend également interpellier les ministres flamand et bruxellois compétents très prochainement. Nous reviendrons à la charge et comptons bien nous faire entendre.

➔ Suivez l'actualité de la campagne sur notre page FGTB Horval Titres-Services !



8 MAI

Celui qui continue à se taire aujourd'hui a tout à craindre

La montée de l'extrême droite et l'extrême droite au pouvoir, c'est une nouvelle réalité à laquelle il faut faire face sur notre vieux continent. 78 ans après la victoire sur le fascisme en Europe, la lutte idéologique est, elle, plus que jamais d'actualité.



C'est la mission de la « coalition 8 mai », plateforme regroupant plusieurs organisations et personnalités de la société civile, dont la FGTB, mais aussi du monde culturel et du monde universitaire. La coalition, comme son nom l'indique, a pour objectif principal de refaire du 8 mai, jour de la victoire sur le fascisme, un jour férié officiel en Belgique.

Le 8 mai était en fait un jour férié dans notre pays jusqu'en 1983, mais ce n'est désormais plus le cas, contrairement à la France. Refaire du 8 mai un jour férié officiel serait hautement symbolique : cela permettrait de participer au devoir de mémoire et de renforcer la lutte contre le fléau qu'est l'extrême droite. Le 8 mai doit être un jour férié « pour se souvenir, pour mettre en garde, pour défendre. En tant que moment de cohésion sociale et d'expression collective d'une volonté de paix et de solidarité. En tant qu'appel à l'action. Pour que jeunes et moins jeunes puissent voir où peut mener la haine et quelle bête immonde est le fascisme. Car ce n'est qu'en connaissant son passé et en restant vigilant quant à nos libertés constitutionnelles que l'on pourra effectuer les bons choix aujourd'hui et dans le futur, afin que cette horreur de l'histoire ne se répète jamais ! Car celui qui continue à se taire aujourd'hui a tout à craindre » (www.coalition8mai.be).

Pour la FGTB Horval aussi, la lutte contre les idées d'extrême droite est primordiale et fait partie intégrante du combat syndical. C'est pourquoi il était important pour nous de participer aux commémorations organisées le 7 mai au Fort de Breendonk. Nous revenons en images sur ce rassemblement.

Ne laissons aucune chance à l'extrême droite !

➔ Vous aussi rejoignez le combat sur www.coalition8mai.be



”

Nous sommes le 8 mai aujourd'hui... Et nous sommes en route vers le Fort de Breendonk. Aujourd'hui, nous ferons la sobre contribution de prononcer pendant 30 minutes les noms de héros de la résistance parfois oubliés depuis longtemps.

Sur place, il y a un brouillard épais et c'est surtout la silence qui règne. Le Fort a été la destination finale de la vie de nombreuses personnes. Ces personnes ont été capturées, déshumanisées et assassinées parce qu'elles se sont battues contre l'injustice, et parce qu'elles avaient faim ou avaient une opinion différente que celle du régime en place.

La lecture commence. Et tout de suite, les métiers se distinguent : un serveur, un avocat, un métallurgiste, une femme de ménage, un chauffeur, un employé, un fonctionnaire... avec ou sans enfants à la maison. L'un

n'avait que 18 ans, l'autre presque 60 ans. Ils se sont tous battus pour le même but : une vie heureuse et honnête.

Peut-être leurs noms ont été prononcés pour la dernière fois par un ami à l'époque. Ou alors, c'est un commandant du camp qui a passé en revue les noms une dernière fois, juste avant la torture ou l'exécution. Après tant d'années, c'était l'occasion de faire revenir leurs noms à la vie.

Ce n'est qu'une lecture de 30 minutes, mais elle restera gravée dans nos mémoires.

On ne peut que soutenir l'initiative de soutenir le 8 mai comme jour férié.

La tête haute contre l'injustice, toujours... Soyez fiers ! ◀

Filip Feusels, Secrétaire fédéral FGTB Horval



« Les syndicats sont un contre-pouvoir que l'extrême droite cherche à détruire »

Comme évoqué dans les pages ci-avant (dossier p. 13), Julien Dohet, Secrétaire Politique du SETCa de Liège est l'auteur d'un livre consacré à l'antifascisme. Historien, administrateur de l'Institut d'histoire ouvrière économique et sociale (IHOES), il est également un syndicaliste impliqué et passionné. Il évoque avec nous son parcours et son analyse de l'histoire des luttes sociales et de l'extrême Droite.

Julien, tu es un peu notre « expert » SETCa sur le sujet de l'antifascisme. Comment t'es-tu amené à t'y intéresser ?

Cela fait plus de 20 ans que je travaille sur l'idéologie d'extrême droite. J'ai beaucoup lu, analysé leur communication, leurs méthodes. On comprend mieux son adversaire en le connaissant. Durant mes études, j'avais déjà réalisé un travail sur ce sujet. Lorsque j'ai été diplômé, j'ai commencé à m'investir aux côtés des jeunes FGTB. C'est à ce moment que je suis rentré de plein pied dans le syndicalisme et que j'ai commencé à militer. On est à la fin des années 90. C'est une période où l'extrême droite commence à percer et gagne d'ailleurs les élections municipales dans certaines villes en France. Leur idéologie commence à se répandre. Les jeunes FGTB menaient déjà des campagnes contre l'extrême droite à l'époque. C'est là et grâce à ce travail de fond que je comprends mieux le piège que peuvent constituer les discours pseudo-sociaux de l'extrême droite.

C'est aussi à cette époque que se crée l'association Territoire de la Mémoire à la suite du dimanche noir. Début des années 2000, je les rejoins pour y tenir une chronique. À la veille des élections de 2018-2019, il y a aussi un mouvement militant antifasciste qui commence à prendre de l'ampleur, à se restructurer au travers de coalitions de plus grande importance. On sentait un souffle nouveau qui montait. J'ai donc aussi commencé à me questionner sur l'antifascisme et sur son histoire. Je voulais montrer que ce mouvement et cette volonté de défendre les valeurs démocratiques ne venaient pas de nulle part. J'ai constaté qu'il n'y avait pas d'études sur l'antifascisme de manière globale en Belgique. Il y avait quelque chose à combler. J'ai donc commencé un travail là-dessus, en y apportant un regard historique.

Au cours de ton parcours, quelles évolutions as-tu pu constater dans la communication de l'extrême droite ?

Ces dernières années, l'émergence des réseaux sociaux a profondément changé la donne. C'est toute la communication politique, la communication interpersonnelle qui a changé avec les réseaux et donc aussi la leur. Et dans ce domaine, les extrémistes sont comme des poissons dans l'eau. Ils communiquent énormément via les réseaux sociaux, commentent à coups de déclarations chocs, de fake news, ils attisent les débats chauds, font circuler la peur et la haine autour de leurs thèmes populistes. Quoi de plus facile ? Les réseaux sociaux sont gratuits, accessibles à tout le monde, rapides à utiliser... Cela permet de toucher beaucoup plus de gens plus facilement. C'est déjà un constat que j'avais pu faire à mes débuts, qui coïncidaient aussi avec les débuts d'internet. À l'époque déjà, les partis d'extrême droite étaient sur la balle et avaient développé rapidement des sites web performants et très bien conçus. Être présent sur les réseaux est une chose. Cela permet d'avoir une audience, d'être vu. Néanmoins, ce n'est pas cela qui construit un parti politique. Pour exister, ils ont besoin de contacts réels avec les gens, ils doivent pouvoir se réunir, organiser des meetings. On peut déjà lutter contre la communication virtuelle de l'extrême droite. Mais la lutte se fait aussi sur le terrain, c'est essentiel. Et c'est là que les antifascistes jouent un vrai rôle.

Est-ce que la présence de l'extrême droite s'est banalisée dans notre société ?

On s'est habitués peu à peu à la présence de l'extrême droite dans la sphère politique et dans la société et on a, c'est vrai, connu une certaine phase de banalisation. Lors du dimanche noir en 1991, lorsque le Vlaams Blok avait fait une entrée fracassante sur la scène politique belge, récoltant de nombreux

Corps démocratique essentiel, l'extrême droite ne supporte pas

suffrages, l'étonnement et l'indignation étaient à leur paroxysme. Des initiatives et des collectifs s'étaient alors mis en place pour lutter contre la montée de l'extrême droite. Ailleurs en Europe aussi, lors de la victoire du parti d'extrême droite aux élections législatives d'Autriche en 1999, le scrutin avait été vécu comme un tremblement de terre. Pareil en France en 2002, lorsque Jean-Marie Le Pen et son parti du Front National ont remporté le 1^{er} tour des élections présidentielles. Après cette phase d'indignation, les choses se sont peu à peu tassées et banalisées et ce, de manière insidieuse. Lors des résultats des élections qui ont suivi, l'étonnement était moins présent si l'extrême droite récoltait des voix supplémentaires. Les dangers de l'extrême droite, sujet brûlant à la fin des années 90, ne suscitait plus un tel engouement et semblait être passé sous les radars. La vigilance et l'attention étaient redescendues alors que l'extrême droite était toujours bel et bien là et même se renforçait. Mais depuis quelques temps, les consciences se réveillent à nouveau. La naissance de la coalition 8 mai en est un exemple criant

En quoi ce symbole du 8 mai est fondamental ?

Il y a aujourd'hui une mobilisation contre l'extrême droite qui se restructure et qui prend de l'ampleur. Il y a des syndicalistes qui travaillent sur ces question-là. Des collectifs antifascistes plus larges commencent à se mettre en place. Il y a une conscience qu'il y a une menace et qu'il faut agir. La parole se libère. En ligne de mire, il y a les élections de 2024 et le danger de voir à nouveau l'extrême droite prendre de l'ampleur. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie a été vaincue et les atrocités du fascisme ont pris un gros coup d'arrêt. Le souvenir de cette victoire a été entretenu par un jour férié jusqu'en 1974, où le gouvernement a décidé de le supprimer à cause de la crise économique. La Coalition du 8 mai, une initiative d'Ellen De Soete, demande aujourd'hui la réintroduction du 8 mai comme jour férié pour faire front contre l'extrême droite. C'est important car hautement symbolique. L'année dernière, plusieurs organisations et de nombreuses personnes se sont rassemblées au Fort de Breendonk pour se rallier à la demande de la coalition du 8 mai. Cette année, nous irons un cran plus loin et de nombreuses actions se tiendront à nouveau. La lutte contre l'extrême droite est l'une

des préoccupations de la FGTB, qui avait d'ailleurs voté une motion en ce sens lors de son dernier congrès

Les rassemblements fascistes donnent souvent lieu à des réactions contre les antifascistes.

On est face à un problème éthique et politique. À chaque fois qu'il y a un rassemblement de l'extrême droite, ce n'est pas interdit parce qu'il s'agit de l'extrême droite mais parce que la tenue de ce meeting entraîne une contre-manifestation antifasciste, qualifiée comme pouvant causer un désordre à l'ordre public. On tourne le problème à l'envers. On utilise le mobile de l'antifascisme pour interdire un rassemblement fasciste. On met ainsi sur un même pied, fascisme et antifascisme. Ce n'est pas équilibré. C'est un danger pour la démocratie. Et c'est justement ce que les antifascistes essaient de défendre. Les forces de l'ordre semblent parfois voir plus de danger dans les antifascistes que dans les fascistes. Cela soulève quand même de nombreuses questions. Les syndicalistes, eux aussi, commencent à se prendre des attaques et à être perçus comme des fauteurs de troubles. On l'a vu récemment dans le conflit Delhaize. C'est d'une violence inouïe. Il y a là un basculement qui doit nous interpeller.

Les syndicats sont souvent la cible de l'extrême droite. Pourquoi ?

Les syndicats sont un corps démocratique essentiel, un contre-pouvoir que l'extrême droite ne supporte pas. L'extrême droite prône l'individualisme dans une société homogène, là où nous prônons la solidarité et une société ouverte à la diversité. Les organisations

syndicales sont la démonstration que la lutte paie et que tendre vers plus de progrès social est possible. Il y a un travail de fond à faire sur le terrain pour conscientiser sur les dangers de l'extrême droite. Et les délégués jouent un rôle à ce niveau. C'est expliquer les choses, contre argumenter contre les fausses idées populistes, lutter contre le racisme, le sexisme et contre toute forme de discrimination. Il faut continuer à se mobiliser, être présent sur tous les fronts. Continuer à être vigilants tous les jours.



Ces dernières années, l'émergence des réseaux sociaux a profondément changé la donne. C'est toute la communication politique, la communication interpersonnelle qui a changé avec les réseaux et donc aussi la leur. Et dans ce domaine, les extrémistes sont comme des poissons dans l'eau.



Delhaize : un conflit emblématique

Au moment où nous rédigeons cet article, le 1^{er} mai est tout juste derrière nous. Un jour historique où nous nous souvenons des combats acharnés de nos ancêtres, qui ont permis d'obtenir des droits sociaux élémentaires, comme l'obtention de la journée de 8h, du repos dominical ou encore les premiers congés payés.

C'est aussi une journée de lutte et de rassemblement pour rappeler qu'il faut continuer à défendre nos conditions de travail et à tendre vers plus de progrès social pour tous. Aujourd'hui, plus que jamais, nous voyons à quel point les conditions de travail sont mises sous pression et à quel point les travailleurs sont traités comme des marchandises.

UN CAPITALISME DÉBRIDÉ

Le cas Delhaize est révélateur de cette situation. Depuis le 7 mars dernier, les travailleurs y mènent un combat acharné pour défendre leurs droits et leurs conditions de travail. Face à eux, une direction inflexible qui a décidé unilatéralement d'imposer la mise sous franchise des 128 magasins intégrés du groupe. Les tentatives de conciliation n'ont permis d'aboutir à aucune ouverture jusqu'à présent.

Il s'agit là d'un conflit emblématique, car il est l'exemple même d'un capitalisme débridé et arrogant où l'on traite les travailleurs comme des marchandises. Une multinationale, dont les actionnaires touchent chaque année des millions d'euros de dividendes, qui n'est pas déficitaire, décide du jour au lendemain de transférer son personnel auprès de petits indépendants, dont la commission paritaire est bien moins avantageuse.

La démarche de Delhaize est une restructuration cachée où l'on parcellise l'entreprise au nom du profit.

Il s'agit d'un conflit emblématique, car il atteint le summum en ce qui concerne le mépris de la concertation sociale : la direction refuse tout dialogue et campe sur ses positions. Elle n'hésite pas à casser les actions de grève en faisant appel à des huissiers et à la police, en recourant à la justice via l'introduction de requêtes unilatérales. Et la justice abonde dans leur sens.

LE DROIT DE GRÈVE EN DANGER

C'est le principe même du droit de grève qui est aujourd'hui mis en péril. Un droit pourtant fondamental depuis 1866 pour lequel nos ancêtres se sont battus, parfois au péril de leur vie. Il est reconnu par la Charte sociale européenne du conseil de

”

Le droit à la représentation syndicale est un droit fondamental.

l'Europe. Les fondements mêmes de notre démocratie sont en danger.

Ce conflit est révélateur de la dégradation et de l'ubérisation des conditions de travail. Nous le constatons dans tous les secteurs.

Les employeurs en exigent toujours plus. Plus de flexibilité, de polyvalence, de charge de travail, en voulant en donner toujours moins. Et en tentant au passage d'écarter du jeu les organisations syndicales. Elles sont pourtant une protection essentielle pour pouvoir continuer à défendre collectivement les droits et les intérêts des travailleurs, acter cela dans des conventions sectorielles ou d'entreprise.

Seul, un travailleur se retrouve isolé face aux dérives éventuelles de son employeur. Ensemble, on est plus forts pour se faire entendre. Le droit à la représentation syndicale est un droit fondamental.

LE COMBAT PAIE

Les travailleurs de Delhaize ont en tout cas fait preuve d'une immense détermination et d'un grand courage. Et nous venons encore de le voir récemment dans une autre entreprise : ING.

Le 10 février dernier, notre délégué principal SETCa était injustement licencié pour faute grave par une direction qui n'avait pas hésité à consulter illégalement les mails de délégués pour créer un climat de peur. Le SETCa a introduit un recours en justice auprès de la chambre néerlandophone du tribunal du travail de Bruxelles. La banque est déboutée sur toute la ligne. Nous nous réjouissons de cette victoire tant la sanction était injuste.

C'est bien la preuve que le combat paie. Pour le SETCa, il faut toujours négocier si possible et passer à l'action s'il le faut. Dans le cas de Delhaize, nous n'avons d'autre choix que de résister. Delhaize n'est pas une entreprise en difficulté. Les travailleurs sont sacrifiés au profit des actionnaires. L'enjeu ne se limite pas à ces travailleurs ni aux conditions de travail, loin de là. Si nous laissons faire cela aujourd'hui, demain, c'est la porte ouverte à des dérives similaires dans d'autres entreprises, d'autres secteurs. Nous ne devons jamais permettre cela. ◀

COLLOQUE

Pas de justice climatique et sociale sans justice fiscale

L'objectif du colloque organisé par le Réseau pour la Justice fiscale (RJF) le 16 juin est d'aboutir à des propositions afin de faire face à la crise aux multiples dimensions que nous traversons et qui se caractérise par une augmentation de la pauvreté et de l'extrême pauvreté. Les inégalités, y compris celles de genre, ne cessent de s'approfondir.

Ce contexte accentue le besoin de mettre en place des solutions disruptives permettant d'avancer vers plus de justice sociale tout en respectant les limites planétaires et la biodiversité, et inversement. Parmi ces solutions, la justice fiscale est un socle essentiel. Elle permet en effet de répondre à l'urgence de mobiliser des moyens significatifs afin d'agir sur les causes et conséquences de ces crises et de transformer en profondeur notre société.

Avec des interventions de : Thierry Bodson (FGTB) • Christine Mahy (RWLP) • Marie-Hélène Ska (CSC) • Nicolas Van Nuffel (Coalition Climat) • Guillaume Lhoest (Équipes Populaires) • Tové Maria Ryding (Eurodad).

Les différentes thématiques qui seront abordées dans les ateliers sont : [1] Réforme fiscale belge • [2] Taxation des multinationales • [3] Transparence fiscale, comptable et financière • [4] Impôt sur la fortune • [5] Taxe sur les transactions financières.

Participation gratuite, mais inscription préalable auprès de pissantd@gmail.com. Mettre « colloque RJF » dans l'objet du mail, mentionner vos nom et prénom et les ateliers choisis (1, 2 ou 3, 4 ou 5). Date limite d'inscription : le 2 juin.

Maison des Associations Internationales, rue Washington 40 à 1050 Bruxelles (tram 81 au départ de Bruxelles-Midi).



COLLOQUE RJF
Pas de justice climatique et sociale sans justice fiscale
 Vendredi 16 juin 2023
 Rue Washington, 40 - 1050 Bruxelles

PAS DE JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE SANS JUSTICE FISCALE

Présentation générale

L'objectif du colloque organisé par le Réseau pour la Justice fiscale (RJF) le 16 juin 2023 est d'aboutir à des propositions afin de faire face à la crise aux multiples dimensions que nous traversons et qui se caractérise par une augmentation de la pauvreté et de l'extrême pauvreté. Les inégalités, y compris celles de genre, ne cessent de s'approfondir.

Ce contexte accentue le besoin de mettre en place des solutions disruptives permettant d'avancer vers plus de justice sociale tout en respectant les limites planétaires et la biodiversité, et inversement. Parmi ces solutions, la justice fiscale est un socle essentiel. Elle permet en effet de répondre à l'urgence de mobiliser des moyens significatifs afin d'agir sur les causes et conséquences de ces crises et de transformer en profondeur notre société.

Programme du colloque du 16 juin 2023

<ul style="list-style-type: none"> • 9h00 - 9h30 : Accueil des participant.e.s • 9h30 - 9h40 : Mots d'accueil par Leïla Oulhaj et Daniel Puisant (secrétaires du RJF) • 9h40 - 10h10 : Discours d'ouverture par Tové Maria Ryding : La justice fiscale dans une perspective mondiale (directrice de la politique et du plaidoyer portant sur la Justice fiscale d'Eurodad) • 10h10 - 10h40 : Questions du public • 10h40 - 11h00 : Pause café • 11h00 - 12h45 : Plénière <ul style="list-style-type: none"> - Christine Mahy (secrétaire générale et politique du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté) - Nicolas Van Nuffel (président de la Coalition Climat) - Modérateur : Guillaume Lhoest (président des Équipes Populaires) • 12h45 - 13h45 : Lunch 	<ul style="list-style-type: none"> • 13h45 - 15h00 : <ul style="list-style-type: none"> Atelier 1 : Réforme fiscale belge avec Marie-Hélène Ska (secrétaire générale de la CSC), Thierry Bodson (président de FGFB) et Nicolas Van Nuffel (président de la Coalition Climat). - Modérateur : Guillaume Lhoest (Équipes Populaires) Atelier 2 : Taxation des multinationales avec Leïla Oulhaj (chargée de plaidoyer sur le financement du développement et la justice fiscale au CNUCED-11.11.11.) - Modérateur : Jean-Yves Buron (Entaïde et Fraternel) Atelier 3 : Transparence fiscale, comptable et financière avec Christian Savestre (POUR Press et Attac Bruxelles 2) et François Gebbe (Kavos Europe Bruxelles Wallonie) • 15h05 - 16h20 : <ul style="list-style-type: none"> Atelier 4 : Impôt sur la fortune avec Julien Desiderio (chargé de plaidoyer justice fiscale à Inégalités à Orlans Belgique) Atelier 5 : Taxe sur les transactions financières avec Christian Savestre (POUR Press et Attac Bruxelles 2) • 16h30 - 17h00 : Mise en commun des ateliers et conclusions de la journée
--	--

Date limite d'inscription : le 02/06/2023

Contactez par mail : pissantd@gmail.com
 Mettre « colloque RJF » dans l'objet du mail, mentionner vos nom et prénom et les ateliers choisis (1, 2 ou 3, 4 ou 5)

Pour accéder à la Maison des Associations Internationales : tram 81 au départ de Bruxelles-Midi

"FAIS TON COURT!"



2 MIN.

THE 7TH EXTRAORDINARY FILM FESTIVAL

8 > 12/11/2023 NAMUR

INFOS : [WWW.TEFF.BE/CONCOURS](http://www.teff.be/concours)

avec le concours de :



CONCOURS

Réalisez votre film sur le handicap



The Extraordinary Film Festival revient cette année pour la 7^e fois à Namur. Il propose une sélection internationale de films de fiction et de documentaires, centrés sur les réalités des personnes en situation de handicap. Ce festival tout public, organisé par l'asbl EOP, permet d'interroger notre rapport au handicap et d'amener une image différente de celle qui est souvent imposée par notre société.

La prochaine édition aura lieu en novembre, mais la seconde édition du concours « Fais ton court » est déjà lancée. L'objectif est de proposer à qui le souhaite, de réaliser un film court pour montrer, imaginer et raconter le handicap, de façon créative. La deadline du concours est fixée au 31/07. Les films sélectionnés seront montrés au festival.

➔ Vous souhaitez tenter votre chance ? Retrouvez toutes les infos pratiques ici : <https://teff.be/concours>

LUC ET JEAN-PIERRE DARDENNE

« Il faut continuer à se battre ! »

Les 13 et 14 avril s'est déroulée à Virton, au Cinéma Patria, la première édition du festival du film engagé « Action ! », organisé par le CEPPST (Centre d'éducation permanente et de promotion sociale des travailleurs), la régionale du CEPAG en province du Luxembourg. Parmi les films à l'affiche : *Tori et Lokita*, le dernier film poignant des frères Dardenne, honoré du prix spécial du 75^e Festival de Cannes. Découvrez quelques extraits de l'interview des célèbres réalisateurs, Jean-Pierre et Luc Dardenne, au micro de Yannick Bovy, pour Syndicats Magazine.

Qu'avez-vous cherché à susciter dans l'esprit des spectatrices et spectateurs en réalisant ce film ?

Luc Dardenne : Nos deux personnages sont des amis. Cette amitié extraordinaire entre ces deux MENA (Mineurs étrangers non accompagnés) est la lumière du film, son foyer, et ça touche les spectateurs. Ça suscite chez eux un sentiment de révolte par rapport à l'injustice que ces jeunes subissent et à l'état d'abandon dans lequel ils sont laissés par nos États. On essaye de toucher le spectateur au plus profond. Qu'il fasse un transfert ; qu'il devienne un jeune migrant, qu'il vive son histoire, sa souffrance, son désir de justice. Qu'il devienne lui, ou elle. Mais l'idée est aussi que les spectateurs se disent : « Les migrantes, les migrants ne sont pas une menace ». Qu'ils voient en eux des amis, plutôt que de soi-disant dangereux migrants/profiteurs qui viennent chercher du travail.

Dans la politique migratoire concernant les MENA, il y a une sorte d'aberration : les États qui adhèrent à la Convention de Genève, dont la Belgique, doivent protéger les enfants jusqu'à leurs 18 ans. Mais à 18 ans, c'est fini. S'ils n'ont pas encore leurs papiers, on leur demande de quitter le territoire. C'est terrible. Certains se tournent alors vers des réseaux clandestins, alors qu'ils allaient peut-être décrocher un diplôme... Si le film pouvait avoir une influence vis-à-vis des hommes et femmes qui dirigent l'Europe, ce serait formidable.

Jean-Pierre Dardenne : On est dans un contexte hostile par rapport aux migrants. Parmi nos films, celui-ci est le plus dénonciateur. On dénonce la situation que subissent ces enfants. À la fin du film, *Tori* dit quelque chose par rapport à ce qui est arrivé à sa sœur. Je ne vais pas le dévoiler ici. Mais ce qui arrive à *Lokita* est profondément injuste. C'est de la violence administrative. En tant que cinéaste, on ne doit pas se noyer dans les généralités et dans les procès d'intention. Il faut partir d'un cas précis, comme celui de *Tori et Lokita*, pour montrer que les autres enfants ont aussi leur place.

On est dans un contexte hostile par rapport aux migrants. Parmi nos films, celui-ci est le plus dénonciateur. On dénonce la situation que subissent ces enfants.

On vit une période de crises multiples : sociale, économique, migratoire, climatique, démocratique avec la montée de l'extrême droite... résultant des mécanismes destructeurs du capitalisme. Comme toujours, ce sont les plus démunis qui en payent le prix fort. Comment vivez-vous cela ? Est-ce un constat d'échec pour le cinéma engagé, l'éducation populaire, les luttes sociales, syndicales, ... ?

Luc : Je ne pense pas qu'on ait perdu la bataille. Si l'on se compare à d'autres pays non européens, je pense que l'Europe a progressé. En matière de droits humains, notamment. On a des États politiquement démocratiques, même si les inégalités sociales restent fortes et que le capitalisme n'a fait qu'augmenter depuis les années 80.



La situation est grave mais on continue. On n'a pas peur de l'extrême droite, on lui dit « merde ».

Luc Dardenne, réalisateur

Mais je ne ferais pas un tableau trop noir. Parce que ça, ça fait les choux gras de l'extrême droite. Ce qui est particulier aujourd'hui avec l'extrême droite, c'est qu'elle a des programmes sociaux qui séduisent des gens qui furent à gauche et qui maintenant votent pour elle. Par exemple, le Vlaams Belang prône 1.500 euros de salaire minimum. Marine Le Pen parle de pouvoir d'achat. Ils ont réuni l'aspect social et l'aspect sécuritaire : la peur de l'autre, de l'« étranger ». Il faut bien réagir contre ça et ne pas être pris dans leur piège. Je ne considère pas qu'on soit battus, mais on ne doit pas non plus se reposer. Il y a toujours des problèmes urgents, comme l'accès au logement, à la santé... Il faut continuer à se battre.

Est-ce que ces circonstances, ces crises successives, vous amènent à questionner votre manière de faire des films ?

Jean-Pierre : *Tori et Lokita* est le film où le côté dénonciateur est le plus visible. Les films que nous



”

En Wallonie, les mutuelles, les syndicats, le parti, jouent un rôle important. Il n'y a pas vraiment la place pour un discours d'extrême droite, car il y a un réseau énorme de soutien.

Jean-Pierre Dardenne, réalisateur

faisons mettent au centre des personnes invisibilisées, marginalisées. C'est un regard sur la société, sur ce qui fonctionne bien ou pas.

Luc : La situation est grave mais on continue. On n'a pas peur de l'extrême droite, on lui dit 'merde'. Je l'ai vu tout à l'heure, avec la réaction des jeunes. Il faut rester confiants. 'Pessimistes par la raison, optimistes par la volonté', comme disait Antonio Gramsci, intellectuel et théoricien politique Italien. Nous, en tant que cinéastes, on a besoin de penser que le film qu'on fait sert à changer quelque chose. Qu'il va permettre aux gens qui vont le voir de réfléchir, de découvrir, de vivre des choses qu'ils n'auraient pas vécues.

Jean-Pierre : Aujourd'hui l'extrême droite se bat pour l'hégémonie culturelle. À certains endroits elle l'a gagnée, provisoirement. Le festival que le CEPAG organise, dans lequel des films comme *Tori* et *Lokita* peuvent circuler, est un signe d'espoir. C'est encourageant. Ça donne la possibilité à toute une série d'étudiants et d'étudiantes de découvrir des problématiques auxquelles leur milieu n'est pas forcément habitué. Ce sont des chocs importants. Une des meilleures façons de combattre l'extrême droite.

Fin des années 70 vous avez réalisé des documentaires sur la résistance antinazie en Wallonie. Comment voyez-vous le combat antifasciste en Wallonie aujourd'hui ?

Luc : La Wallonie a une longue histoire ouvrière. Un taux de syndicalisation important. Il y avait les coopératives, les maisons du peuple, les mutuelles, les syndicats... Les gens se voient, se parlent, on discute, les enfants viennent aux manifestations...

Jean-Pierre : Les mutuelles, les syndicats, le parti, jouent un rôle important. Il n'y a pas vraiment la place pour un discours d'extrême droite, car il y a un réseau énorme de soutien, de solidarité. Ce réseau donne un sentiment de sécurité, un filet à la population. L'extrême droite s'infiltrerait lorsqu'il y a des trous dans ce filet.

Que pensez-vous des attaques de plus en plus agressives sur les luttes sociales, syndicales ?

Jean-Pierre : Le syndicalisme a du répondant. Mais toutes ces affaires de criminalisation de leur action, c'est d'une perversion terrible. Ce sont des procès politiques.

Luc : Les représentants politiques doivent s'assurer que l'on ne puisse pas empêcher l'exercice du droit de grève. Le discours de la droite par rapport à la notion de justice sociale est dangereux. Alors qu'au niveau de la sécurité sociale on reste un des pays qui en Europe reste solide, non déstructuré.

L'engagement, en général, est-il l'avenir de l'humanité ? A-t-on d'autre choix que d'être engagé.e ?

Jean-Pierre : Les temps sont difficiles. Dans certains pays européens l'extrême droite est au pouvoir – Meloni en Italie, Orban en Hongrie, etc.

Luc : En tant que citoyen il faut être engagé : à l'école, dans la rue, ... Par rapport à des problématiques telles que le logement des migrants par exemple. C'est une manière de vivre. On doit se tenir au courant et réagir, au quotidien. Aujourd'hui, quand on veut exclure un enfant migrant et sa mère d'une école, il y a des gens qui se mobilisent et qui disent non. Je trouve ça formidable. Ce ne sont pas des militants, mais ils réagissent contre l'injustice.

Il y a des gens dans la résistance, par rapport au travail, par exemple. Il y a une vraie détermination et de l'intelligence. Je crois beaucoup à la transmission de génération en génération. Les femmes qui se sont exprimées à la radio pour les travailleuses et travailleurs de Delhaize, il y a quelques jours, savent de quoi elles parlent, elles sont déterminées. Je suis content d'entendre ce discours. C'est de l'éducation populaire, le fruit de votre travail. Voilà pourquoi le budget pour l'éducation permanente doit augmenter. ◀

Rédaction :

Syndicats
Rue Haute 42
1000 Bruxelles
syndicats@fgtb.be

Auréli Vandecasteele
Rédactrice en chef
Tél. : 02 506 83 11

Geeraard Peeters
Ioanna Gimnopolou
Rédacteurs

Secrétariat :

Sabine Vincent
Tél. : 02 506 82 45

Service abonnements :

02 506 82 11

Ont collaboré à ce numéro :

Santiago Ayllon
Annelies Huylebroeck
Filip Feusels
Dénis Selimovski
Yannick Bovy
Sarah Buyle
Arnaud Dupuis
Nina Fuca
Céline Boogaerts
Alissa De Ceuninck

Photos :

FGTB
Cyprien Lepoivre (FGTB BXL)
Léonard Pollet
Celia D'Amico
iStock

Layout :

www.ramdam.be



BESOIN D'UNE ASSURANCE AUTO ? N'ATTENDEZ PLUS, SOUSCRIVEZ MAINTENANT !

Vous souhaitez plus d'infos, des conseils personnalisés ou une offre d'assurance sans engagement ? Appelez gratuitement le contact center au **0800/49 490** ou surfez sur **www.actelaffinity.be/fgtb**

Plus d'informations sur nos assurances :

✓ Ce qui est assuré

Responsabilité civile :

- Votre défense est assurée en cas d'accident en tort et nous couvrons les dommages matériels et corporels causés à des tiers.
- Nous couvrons aussi les dommages aux usagers faibles (cad les piétons, cyclistes et passagers) même si vous n'êtes pas responsable de l'accident.

Protection juridique :

- Nous assurons votre recours contre un tiers responsable pour les dommages corporels que vous avez subis ou les dommages matériels occasionnés au véhicule assuré.
- Nous assurons votre défense pénale.

Protection du conducteur :

- Nous couvrons vos dommages corporels, en tant que conducteur du véhicule assuré, lorsque vous êtes responsable de l'accident.

✗ Ce qui n'est pas assuré

Responsabilité civile :

- Les dommages subis par le conducteur responsable de l'accident.
- Les dommages matériels au véhicule assuré.

Protection juridique :

- Les amendes, décimes additionnels et les transactions pénales.

Protection du conducteur :

- Les invalidités permanentes inférieures à 8%. Le 1er mois d'incapacité temporaire

Actelaffinity est une dénomination commerciale d'un produit d'Actel - marque de P&V Assurances sc - Entreprise d'assurances agréée sous le code 0058 - Rue Royale 151, 1210 Bruxelles. Ce document est un document publicitaire qui contient de l'information générale sur l'assurance auto Actelaffinity, développée par P&V Assurances. Toutes les informations concernant les services et les produits sur ce site internet sont soumises aux règles du droit belge. L'assurance Actelaffinity fait l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. Avant de souscrire cette assurance, nous vous conseillons de prendre connaissance du document d'information sur le produit et des conditions générales applicables (<https://www.actelaffinity.be/fgtb>). Afin de déterminer votre profil de risque, nous appliquons quelques critères de segmentation. En tant que client, vous êtes protégé par les règles de conduite en matière d'assurance. Le contrat pour cette assurance est conclu pour une période d'un an et est reconduit tacitement chaque année. En cas de plainte éventuelle, vous pouvez contacter un conseiller de notre contact center au 0800/49 490, votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec notre service Gestion des Plaintes qui examinera votre plainte ou remarque avec la plus grande attention. Nous concilierons au mieux les différentes parties et essayerons de trouver une solution. Vous pouvez nous contacter par lettre (Gestion des Plaintes, Rue Royale 151, 1210 Bruxelles), par email plainte@actel.be ou par téléphone au 02/250.90.60. Si la solution proposée ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman des Assurances (Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles) par téléphone 02 547 58 71 ou par mail info@ombudsman.as.

FGTB
Ensemble, on est plus forts

actel
AFFINITY